

Royaliste

POUR LA NATION, LA LOI ET LE ROI

BIMENSUEL DE LA NOUVELLE ACTION ROYALISTE - 12 AVRIL 2021 - 51^e ANNÉE - N° 1209 - 4 €

Télémédecine

Depuis maintenant plus d'un an, on ne peut plus allumer sa télévision sans tomber sur un éminent médecin du secteur public – virologue, infectiologue, épidémiologiste... – et l'entendre pérorer sur la pandémie, son étendue, sa contagiosité, ses vagues successives, ses variants, le non-respect des gestes barrières... alors que les hôpitaux manquent de bras et que les déserts médicaux s'étendent.

Ils rédigent tribunes sur tribunes, dans le but d'imposer leurs vues au gouvernement, ou de le critiquer ouvertement, au mépris du devoir de réserve qui s'impose aux agents publics. En fait, ils roulent pour eux, profitant des micros qu'on leur tend pour accroître leur notoriété ou lancer un essai, un pamphlet, une BD... au risque de voir ce qu'ils racontent un jour contredit le lendemain par un confrère ou par les faits. Souvenons-nous de cette cheffe de service d'un hôpital parisien, affirmant en juin 2020 qu'il n'y aurait pas de seconde vague à l'automne... Ou de cet urgentiste, par ailleurs maire LR d'une ville cossue de l'ouest parisien, alerter sur l'état de l'hôpital, mais surtout chercher à améliorer son image, à tel point que certains au sein de son parti voient en lui un présidentiable. Sans parler de l'inénarrable professeur Raoult qui saute sur toutes les occasions pour régler ses comptes avec la terre entière.

Les politiques ayant perdu toute crédibilité, les Français se tournent vers les médecins pour avoir des certitudes qu'ils ne sauront pas leur donner... En attendant de se tourner vers les acteurs et les sportifs comme aux États-Unis? ■



© SMIT PANTHER & EVER GENIUS

Fragile mondialisation

À cause de sa taille démesurée et des qualités douteuses de son équipage, un seul navire a bloqué pendant six jours le canal de Suez.

Un seul navire, mais long de 400 mètres et chargé de 18 000 conteneurs, a bloqué pendant six jours l'accès au canal de Suez. Des centaines d'autres porte-conteneurs en attente, et l'Europe s'inquiète pour ses approvisionnements. On ne saurait mieux illustrer les fra-

gilités d'un commerce organisé comme s'il existait un marché mondialisé, parfaitement lisse et protégé des aléas.

Mais que faire? On peut prier les dieux de l'ancienne Égypte pour qu'un tel accident ne se reproduise pas, mais la mésaventure de l'Ever Given

n'est ni la première ni la dernière et le canal est une excellente cible pour les terroristes. Malgré ses aménagements, le canal n'est plus adapté au flux colossal des marchandises. Nous restons sous la menace d'un blocage. **L'article de Marc Sévrien pages 2 et 3.**

Les dépossédés

Les réseaux sociaux donnent l'illusion de la toute-puissance qui masque une dépossession généralisée.

Nous vivons l'aboutissement du projet individualiste, qui vise l'abolition de toute souveraineté... dans le respect de la propriété privée. Dans son dernier livre, Eric Sadin explique que la jonction du capitalisme libéral et des nouvelles technologies nous a fait entrer dans l'ère de « l'individu-tyran » qui affirme sa toute-puissance sur les ré-

seaux sociaux. Mais l'ivresse autarcique n'empêche pas de subir les effets du processus de dépossession généralisée qui s'accomplit à coup de « réformes » ultralibérales. Faute de perspectives collectives, beaucoup tentent d'échapper à la contradiction par la violence verbale ou l'agression physique. **L'article de B. La Richardais en page 11.**

Dans ce numéro :

Page 4 : La crise sanitaire dans les prisons.

Page 5 : Les agriculteurs descendent dans la rue.

Page 7 : France et Rwanda.

Page 12 : Paul Morand, pas si diplomate.

Page 14 : Résistance royaliste : Jacques Bordier.

Page 16 : Éditorial. Le pouvoir de décider.

Crise sur le canal de Suez

Il a suffi d'un navire, certes long de 400 mètres, pour bloquer pendant six jours le canal de Suez et paralyser l'une des principales routes maritimes mondiales. Un navire symbole de démesure et de fragilité, à l'image de la mondialisation.

Tous les jours, ce sont 9,6 milliards de dollars de fret qui s'engagent dans le canal de Suez. Et si 90 % du commerce de marchandises se fait par voie maritime, il en draine à lui seul 13 %. C'est dire son importance. L'échouage de l'*Ever Given*, le 23 mars, a bloqué l'accès au chenal à plus de 450 porte-conteneurs. Et ce n'est pas la première fois que l'ouvrage est le lieu de tels accidents. Ainsi, le 29 septembre 2014, deux porte-conteneurs sont entrés en collision au cours d'une manœuvre de doublement, sans heureusement faire de victimes, et ont bloqué toute circulation pendant trois heures.

Long d'environ 200 kilomètres du nord au sud et ne dépassant pas 250 mètres en largeur, l'œuvre de Ferdinand de Lesseps n'apparaît plus adaptée aux flux de marchandises d'aujourd'hui. Le 6 août 2015, une nouvelle voie de 72 kilomètres de long a bien été inaugurée en grande pompe par le président égyptien. Elle permet de supprimer partiellement la circulation alternée sur le canal et réduit le temps d'attente maximal de passage de onze heures à trois heures. Pourtant, ce nouveau tronçon est loin d'avoir réglé les problèmes de circulation, comme l'accident de l'*Ever Given* en témoigne.

Les coûts de la mondialisation. C'est une société hollandaise, la Royal Boksalis Westminster, qui est immédiatement mandatée par les autorités égyptiennes pour sortir le navire de son mauvais pas. Il lui faut six jours pour le remettre à flot avec l'aide providentielle d'une « marée royale », c'est-à-dire d'une marée très élevée, fréquente au printemps, et qui a élevé le niveau d'eau du canal d'environ cinquante centimètres. Il faut mobiliser dix remorqueurs géants et draguer 30 000 mètres cubes de sable pour libérer le navire. L'opéra-



© Pxiere / OLIVER CLARKE

Navires géants à l'approche du pont d'El Qantara. Le canal de Suez n'est plus aux dimensions du trafic international.

tion terminée sans que l'on ait eu besoin de décharger aucun des 18 000 conteneurs transportés, le maxi porte-conteneurs est conduit au lac Amer pour l'inspection d'usage et le fond de l'ouvrage est soumis à évaluation afin de s'assurer de son bon état. Dès 19 heures, le 29 mars, toute inquiétude ayant été dissipée, la voie d'eau est de nouveau ouverte à la circulation.

Reste que ce « happy-end » digne d'un film d'action laisse quelques problèmes à régler. Selon l'assureur crédit Euler Hermes, chaque jour de blocage a coûté entre 6 et 10 milliards de dollars. Les ports, où les bateaux bloqués par l'*Ever Given* devaient faire escale, allaient-ils pouvoir gérer avec

facilité un afflux inhabituel de navires ? Certains secteurs industriels comme l'automobile n'allaient-ils pas être privés de composants et se trouver dans l'obligation d'interrompre leur production ? Seule certitude, le blocage du trafic a provoqué une hausse immédiate des cours du pétrole, l'héroïsme et l'abnégation des marchés n'étant plus à démontrer. Que les angoissés se rassurent, dès la fin du blocage, les prix ont baissé.

Une autre question se pose : pourquoi cet accident ? Quelques voix susurrent que les pilotes égyptiens du canal ne seraient peut-être pas tout à fait au sommet de leurs compétences. On peut aussi s'interroger sur l'équipage indien

d'un navire de la société japonaise Choi Kisen, immatriculé au Panama et affrété par le groupe taïwanais Evergreen. On sait bien que l'embauche des marins ne se fait pas uniquement sur leurs compétences mais aussi et d'abord sur leur coût. Plus les salaires sont bas, mieux c'est. Était-ce le cas ici ? Ne pouvait-on pas prévoir la tempête de sable qui est, aux dires des officiels, à l'origine de l'échouage du porte-conteneurs ?

Inquiétudes chinoises. Enfin on voit bien que les travaux réalisés en 2015, aussi réussis soient-ils, sont insuffisants puisque la circulation alternée demeure une réalité sur la majeure partie de l'ouvrage, ce

Sur le mur de Jean Chouan

ALORS LE GARS, IL M'A DIT :
"DANS NOTRE MONDE MODERNE,
INTERCONNECTÉ, IL N'Y A PLUS
PLACE POUR LE HASARD..."



... LE SYSTÈME EST PRÉVISIBLE ET
TOUT FONCTIONNE À FLUX TENDUS
POUR LE PLUS GRAND BONHEUR
DES ACTIONNAIRES".



...COVID19!
CANAL DE
SUEZ BLOQUÉ!
PANIQUE DE
L'ÉCONOMIE
MONDIALE!



IL Y A DES JOURS OÙ JE
ME DEMANDE QUAND MÊME
SI C'EST UN BIEN QUE
NOTRE MONDE MODERNE
SOIT AUSSI MODERNE...



qui signifie qu'il n'est toujours pas assez large. On peut également s'interroger sur la pertinence de construire des navires aussi géants. Il serait par ailleurs opportun de ne pas oublier les problèmes de sécurité auxquels peut être confronté ce point de concentration du trafic mondial. Par le passé, il a été au cœur des conflits israélo-arabes, en 1956, en 1967 et en 1973 encore. Même si, désormais, la paix règne entre Israël et l'Égypte, il ne faut pas oublier le terrorisme islamiste dans le Sinaï, aujourd'hui en retrait, mais qui peut très bien resurgir dans les mois ou les années à venir. Et le canal peut constituer une cible de choix.

On comprend dès lors les réflexions engagées par les Chinois qui s'intéressent de plus en plus à la route maritime du nord, le long de la façade septentrionale de la Russie du côté est ou bien au milieu des îles canadiennes du côté ouest. Les distances et les durées de parcours de la Chine à l'Europe en seraient diminuées de manière non négligeable. Mais outre le fait que cela provoquerait une véritable catastrophe écologique, la fonte des glaces à l'horizon 2050 ne serait pas telle que les routes maritimes seraient libres d'accès la majeure partie de l'année. Et les coûts de fonctionnement seraient considérables. Le canal de Suez reste donc incontournable, quel qu'en soit le prix. ■

MARC SÉVRIEN.

Popeye ou Olive à l'Élysée?

La condamnation pénale de Nicolas Sarkozy ayant libéré pour ses seconds couteaux, la route vers l'Élysée, Xavier Bertrand ou Édouard Philippe feront-ils mentir la loi de Marion?

La loi de Marion n'a pas été définie par la jolie copine des militants du GUD, mais par un philosophe très sérieux dont nous tirons le nom. Cet académicien catholique a en effet constaté que, sous la V^e République, un petit gros succédait à un grand maigre à la tête de l'État. Exacte jusqu'à Sarkozy, la série a bégayé avec Hollande, avant de connaître un phénomène disruptif avec Macron. Si elle reprend son cours, ni la fille du Menhir, ni le Barcelonnais d'un jour n'ont leur chance. Restent Édouard Philippe et Xavier Bertrand pour relancer une alternance qui doit plus à la toise et à la balance qu'à l'histoire des idées politiques.

Le maire du Havre, c'est la grande seringue. Pour des raisons qui nous échappent, le Premier ministre des gilets jaunes, de la réforme des retraites et de la pénurie de masque est l'homme politique préféré des Français. Ce grand dadaï ne veut pas contrarier son mentor. Il proteste un peu trop de sa loyauté pour qu'on y croie, mais on ne sait toujours pas s'il « ira ».



Xavier Bertrand. Rien de bien nouveau à droite.

Xavier Bertrand n'a pas un physique favorisant de telles pudeurs. Il y va donc franchement et expose au *Point* du 25 mars son « projet présidentiel », insistant lourdement sur des origines populaires qui l'autorisent à se présenter comme « un président pour les Français », plutôt qu'un président pour la France. Ces Français feraient bien d'y regarder à deux fois avant d'envoyer à l'Élysée celui qui se réclame sans rire du général de Gaulle, de Napoléon, de Richelieu et de Saint Louis. Il a en effet exhumé des cartons d'une « droite » hors jeu, un « projet » réactionnaire, démagogique et incohérent, qu'illustrent quelques formules

chocs et dérisoires.

Mentionnons la retraite à 65 ans et une baisse de la dépense publique plutôt qu'une augmentation des prélèvements obligatoires, des quotas d'immigration et des procédures simplifiées d'expulsion du territoire. Retenons le projet de peines de sûreté de 50 ans et le pouvoir donné aux procureurs de « pouvoir condamner lui-même à des travaux d'intérêt général et de réparation, infliger directement des amendes, avec saisie sur salaire ou sur prestations sociales », le juge n'intervenant qu'a posteriori. Pour Xavier Bertrand la restauration de la fierté d'être Français exige un président qui assume « la mission de chef des forces de sécurité », fût-ce au mépris des principes les plus élémentaires d'un État de droit. Il serait par ailleurs le premier président d'un nouveau régime, sans changement de Constitution, instaurant une « République des territoires », qui transférerait des compétences aux collectivités territoriales, tout en confiant « au préfet un pouvoir d'interprétation et de dérogation de certaines normes nationales ».

Xavier Bertrand a confié qu'il renoncerait à la course de l'Élysée s'il échouait aux élections régionales. Puisse la loi de Marion s'appliquer aux élections locales! ■

J. VANDUNOOR.

L'Écho du net

■ **Les Big Four.** Le site *euractiv.fr* (1) nous informe que la Commission Européenne a lancé en 2017 « un programme d'appui à la réforme structurelle ou TSI qui fournit une assistance technique aux États membres pour mener à bien des réformes structurelles, soit par l'intermédiaire de l'expertise interne de la Commission, soit par des experts recrutés auprès d'autres organisations internationales, d'ONG ou d'entreprises privées ».

Quand on sait ce qui se cache derrière la notion de « réformes structurelles » (privatisations des services publics de transport et d'énergie, des réseaux autoroutiers, réformes des régimes de retraite par répartition, de la Santé publique, etc.), on est déjà en droit d'être inquiet. Mais,

quand on constate que, dans le cadre de ce programme, ladite Commission fait de plus en plus appel, en sous-traitance, aux services (462 millions d'euros entre 2016 et 2019) de quatre cabinets de consultants, surnommés les Big Four, que sont PWC, KPMG, Deloitte et EY, c'est la colère qui remplace l'inquiétude. D'autant plus qu'il nous est rappelé que « les Big Four étaient impliqués dans l'élaboration de mécanismes complexes pour aider plus de 340 multinationales à éviter de payer des impôts, comme l'a révélé le scandale Luxleaks ».

Et cela ne s'arrête pas là puisque ce quatuor capte « une quantité non négligeable de fonds consacrés à de grands projets tels que les routes commerciales de l'UE en Asie du Sud-Est (PWC – 8,2 millions d'euros), la promotion des droits de l'homme au Pakistan (EY – 7,9 millions d'euros),

une étude sur une plateforme de résolution des conflits en ligne (Deloitte – 1 million d'euros), ou la prévention et la lutte contre la corruption en Serbie (PwC – plus de 3 millions d'euros dans deux contrats différents) ».

Ces Big Four sont en passe de devenir des Big Five, grâce à l'arrivée d'une vieille connaissance (2), le cabinet Mc Kinsey, qui s'est vu attribuer, depuis 2016, cinq contrats pour un montant total de 5,5 millions d'euros pour notamment « étudier la faisabilité de la mise en place d'une unité chargée des grandes affaires au sein de l'office allemand de la statistique » ou « des projets liés à l'énergie en Ukraine ».

L'importance des ressources consacrées aux consultants privés a choqué certains députés du Parlement européen. Philippe Lamberts, président du groupe des Verts, a déclaré « qu'il était

de notoriété commune que les Big Four avaient fourni des conseils destinés à contourner la législation, en particulier la législation fiscale. Pour cette raison, leur implication dans l'élaboration des politiques est un conflit d'intérêts massif qui nuit à la confiance des citoyens envers les institutions européennes » car « les consultants qui rédigent des propositions dans les grands cabinets ne sont pas des employés dotés d'une pensée scientifique indépendante, mais pour la plupart des diplômés d'écoles de commerce à qui l'on a enseigné le credo néolibéral, qui s'est avéré faux ». Nous ne saurions mieux dire.

LOÏC DE BENTZMANN.

(1). <https://www.euractiv.fr/section/economie/news/exclusive-commissions-ballooning-bill-with-consultancy-firms-revealed/>

(2). Cf *Royaliste* n° 1206 du 1^{er} mars et n° 1207 du 15 mars 2021.

Persiflages

■ **Les Pandémiques.** – « *Vaccins contre le Covid: la France passe à la vitesse supérieure* », assure *Le Figaro*. Cramponnez-vous, attachez vos ceintures! On envisage, sous réserve bien sûr que nos partenaires soient d'accord, de passer la première!

■ **Les Pandémiques (suite).** – « *Un responsable de l'Agence européenne du Médicament ajoute à la confusion au sujet du vaccin d'AstraZeneca* », selon *Le Monde*. Il était temps! On était à deux doigts de trouver l'ambiance un chouïa pépère.

■ **Perfide Albion.** – La chorale médiatique est unanime: si la Grande-Bretagne a pu vacciner avec autant d'efficacité, c'est grâce à la bonté de l'Union européenne qui s'est loyalement privée. Alors? Va-t-on leur déclarer la guerre, à ces « *ennemis héréditaires en passe de le redevenir* » (comme le soulignait délicatement Jean Quatremer lors du référendum de 2016)? L'Union européenne, l'idiote du village mondial, s'indigne que le reste de la planète ne se sente pas mécaniquement lié par les corsets stupides, inventés et utilisés par elle seule. Se livrer sans conditions, dans l'espoir d'un peu de considération en retour: L'U.E., c'est Montoire en plus grand.

■ **Plaies d'Égypte.** – Dans le magazine *Capital*, Marc Touati estime que « *si l'euro disparaissait, l'Europe et le monde s'engageraient dans un trou noir* ». « *Pire, ajoutez-t-il, on peut aussi craindre une crise sociale sans précédent, mais aussi des guerres civiles, voire un conflit militaire* ». Bigre! Nous voici dans de beaux draps! Alors que de toute évidence, depuis l'avènement de la monnaie inique, l'Union européenne vogue avec allégresse vers un fabuleux destin façon Titanic.

■ **Des Verts et des pas mûrs.** – Une figure de l'« ancien monde » accuse, sur un plateau TV, les édiles EELV – prolifiques pourvoyeurs de buzz depuis un an – de « *faire de la politique* ». Curieux grief. Serait-ce une maladie honteuse? Les responsables politiques doivent-ils donc se cantonner à la sage « gouvernance »? Le plus grave – et grotesque – dans le cas des Verts, n'est-il pas plutôt leur goût pour les postures sectaires, les polémiques stériles, les *happenings* infantiles – tout le contraire, précisément, de la politique. Ça laisse rêveur, non?

MATHIEU MOREL.

La pénitenciaire dans la crise sanitaire



Centre de détention de Mont de Marsan. À l'heure actuelle, Le nombre de contaminés dans les prisons est assez peu élevé.

La crise du Covid-19 aura affecté l'ensemble des secteurs d'activités, chacun ayant son histoire propre. La prison ne fait pas exception. Après une première période marquée par plusieurs incidents assez graves, la situation a trouvé son équilibre. Mais la fatigue gagne, ici comme ailleurs.

Comment auront vécu le grand confinement ceux qui étaient déjà confinés? Le tout début de la période, du 15 au 25 mars 2020, donnait matière à forte inquiétude: l'Italie venait de connaître une série de mutineries avec plusieurs morts; en France, le quart des établissements rencontra des mouvements collectifs, dont l'un d'eux ravagea le centre de détention d'Uzerche, le rendant partiellement inutilisable pendant plusieurs semaines et contraignant l'administration pénitentiaire à effectuer en 24 heures le transfert de près de 300 détenus dans presque toute la France.

L'origine de ces oppositions brutales résidait moins dans l'annonce de la fermeture des parloirs, car elle pouvait être comprise par les détenus bien conscients que l'ensemble de la population était confiné. L'argument du risque de contamination par leurs proches puis la propagation du virus à l'intérieur du centre, ou l'inverse, était entendable par l'immense

majorité d'entre eux. Mais l'arrêt des parloirs signifiait aussi l'arrêt des rentrées frauduleuses de produits stupéfiants... De plus, la diffusion de fausses informations – sur les réseaux sociaux, auxquels les détenus peuvent avoir accès via les téléphones portables dissimulés dans les locaux de la prison, ou par leurs proches lors de conversations aux cabines téléphoniques – a mis le feu aux poudres. La teneur en était l'arrêt des cantines, c'est-à-dire des achats que l'on peut effectuer auprès de l'économat des prisons, notamment le tabac.

Passé cette période difficile, la gestion de la crise par l'administration pénitentiaire a été plutôt réussie, le nombre de détenus et de fonctionnaires contaminés étant finalement peu élevé. Les prisons se sont habituées à fonctionner « au ralenti ». Le nombre d'activités s'est, de fait, réduit avec l'interdiction d'accès aux intervenants autres que médicaux.

Le nombre de détenus est également passé en deux mois de 71 000 à 59 000, du fait pour moitié de mesures exceptionnelles de réductions de peine afin d'accélérer le rythme des libérations, et pour l'autre moitié du ralentissement considérable du nombre d'incarcérations lié à la baisse de la délinquance pendant le confinement (à l'exception des violences intrafamiliales, mais

dont l'ampleur a surtout été révélée lors du déconfinement).

Cette situation a permis des conditions de travail différentes et un dialogue apaisé entre les détenus et les surveillants.

Les conditions de travail des fonctionnaires pénitentiaires du milieu ouvert (180 000 personnes sont suivies en liberté conditionnelle, sursis probatoire, bracelet électronique...) ont aussi été impactées. Les entretiens « en présentiel » ont en effet été remplacés par des contacts et des contrôles téléphoniques; les condamnés ont aussi pu remettre leurs justificatifs en version numérique ou envoyer leurs documents en photo via leurs smartphones.

Autre fait notable: le nombre d'ordinateurs portables dans la pénitenciaire, qui était d'à peine 1500, est passé à plus de 8 000. Mais à l'issue d'une année entière de crise sanitaire, dont le terme est encore incertain, le lien avec les personnes suivies en milieu libre s'estompe, et les parloirs avec séparation physique (plexiglas) provoquent de l'usure, de l'énervement et de l'impatience. Ajoutons que le nombre de « clusters » est plus élevé qu'en première période. Paradoxalement, les risques de voir la situation mal tourner dans le monde pénitenciaire sont plus importants aujourd'hui qu'hier. ■

ROMAIN BEAUMONT.

Les agriculteurs français descendent dans la rue

Les mobilisations agricoles se succèdent sur fond de crise profonde du monde rural.

Les agriculteurs d'Auvergne, du Limousin et de Bourgogne s'étaient donné rendez-vous, le jeudi 25 mars, place de Jaude à Clermont-Ferrand, sous la statue équestre de Vercingétorix sculptée par Bartholdi. Ils réclamaient des prix plus justes payés par les grandes centrales d'achat afin de pouvoir vivre décemment du travail de la terre. Vers 16 h, la situation a dégénéré et les gendarmes mobiles ont fait usage de gaz lacrymogènes pour empêcher les manifestants de se diriger vers la préfecture. De jeunes militants royalistes auvergnats s'étaient joints aux manifestants, comme on pouvait le voir sur les réseaux sociaux.

De fortes images clôturaient ainsi symboliquement un mois chargé en mobilisation pour des agriculteurs privés de salon de l'Agriculture du fait des mesures sanitaires. Le même 25 mars, une autre manifestation réunissait – plus calmement – place Bellecour les agriculteurs des départements de l'Ain, de la Drôme, de la Loire, du Rhône et de la Savoie. Ces manifestations étaient organisées par la FNSEA et les Jeunes agriculteurs. Soulevons néanmoins l'ambiguïté de ces syndicats, très favorables à la politique libre-échangiste de l'Union européenne. Il est un peu fa-



Manifestation de la Confédération paysanne, le 4 mars à Paris. Chaque jour deux agriculteurs se suicident en France.

cile de dénoncer dans nos provinces ce que l'on approuve à Bruxelles...

Il y avait plus de cohérence lors de la mobilisation symbolique de la Coordination rurale (opposants souverainistes à la FNSEA), à Paris. Son président, Bernard Lannes, entouré d'une centaine d'adhérents du syndicat, avait décidé de manifester dès le jeudi 4 mars sur l'esplanade des Invalides, à proximité immédiate de l'Assemblée nationale et du ministère de l'Agriculture. Ils ont ainsi voulu attirer l'attention des nombreux médias présents sur les suicides de paysans (environ deux par jour en France, depuis le début de l'année, se-

lon leur décompte), symbolisés par des mannequins pendus aux arbres, sur les « fermes qui ferment » faute de repreneurs et sur le revenu trop faible des éleveurs du fait de la pression des grandes surfaces, alors que l'on assiste à une flambée des prix des matières premières (colza, soja).

Un genou à terre. « Le manque de trésorerie est la source du malaise » expliquait-on au mégaphone alors que l'absence, cette année, de Salon international de l'agriculture invisibilise la souffrance de la profession. Les actions parfois violentes de certaines mouvances écologistes inquiètent

également les agriculteurs. Le seul député médiatique présent à leurs côtés était Nicolas Dupont-Aignan, président de Debout la France. Une délégation de la Nouvelle Action royaliste était également présente. Pour mettre en scène leur lutte syndicale, les participants armés de pancartes revendicatives ont mis un genou à terre dans l'herbe de l'esplanade, en percutant des fumigènes avant de se séparer dans le calme.

Les débuts médiatiques réussis du ministre de l'Agriculture, Julien Denormandie, qui bénéficie d'une bonne popularité chez les paysans, n'enlèvent rien à la détresse des agriculteurs, placés entre marteau et enclume, c'est-à-dire la grande distribution et le libre-échangisme mondial. Les solutions doivent être politiques (pression sur les grandes surfaces, remise en cause des accords de libre-échange voulus par l'UE et l'OMC) mais aussi techniques (agriculture qualitative, maintien des exploitations familiales). On peut craindre, avec les syndicats minoritaires, que le gouvernement limite son action à écouter les doléances des producteurs et des éleveurs, sans engager les grandes réformes qui soulageraient la profession. Suivre la question depuis une vingtaine d'années amène à un fatalisme que nous regrettons de devoir faire partager à nos lecteurs. ■

JÉRÔME BESNARD.

La quinzaine sociale

■ Loi Climat et dialogue social.

– Dans sa formulation actuelle, le projet de loi Climat, actuellement en discussion à l'Assemblée nationale, envisage que les employeurs informent et consultent le Comité social et économique (CSE) d'entreprise sur les conséquences environnementales de leur activité économique et de leur organisation. Une revendication des syndicats qui remonte à la conférence environnementale de 2015, mais que les organisations patronales se sont empressées de torpiller au motif que les entreprises ont déjà bien du mal à assumer leurs responsabilités actuelles, faute de moyens et de soutiens. On peut donc compter sur le lobbying patronal pour modifier le contenu de la loi. Et,

quand bien même le texte serait-il voté en l'état, gageons qu'il ne sera pas appliqué dans de nombreuses entreprises.

■ Crise sanitaire et revenu des ménages.

– Les premières données objectives des effets de la crise sanitaire sur la situation sociale commencent à sortir. Une étude de l'Insee, rendue publique le 8 avril, révèle qu'une personne sur quatre âgée de 15 ans ou plus considère que la situation financière de son ménage s'est dégradée durant le premier confinement. Ce sont les départements qui comptent le plus d'actifs qui sont les plus touchés : ceux d'Ile-de-France, du pourtour méditerranéen et des Alpes, la Guadeloupe ou l'Aisne. Deux raisons sont avancées : d'une part, « les personnes les plus modestes sont plus présentes dans ces dé-

partements, et elles ont été les plus touchées par la crise », et d'autre part, « le tissu productif local est davantage tourné vers des activités à l'arrêt pendant le confinement ». Les habitants des départements du Centre et de l'Ouest ressentent moins la dégradation de leur situation financière : ils comptent en effet une proportion importante de retraités, peu affectés par les répercussions économiques du confinement. Les mesures de chômage partiel prises par le gouvernement ont permis de limiter la catastrophe. Le plan de relance devra veiller à accompagner ces personnes lors de la sortie de crise.

■ **Crise sanitaire et paupérisation de la jeunesse.** – Qu'ils soient étudiants, en alternance, salariés ou demandeurs d'emploi, les jeunes pâtissent plus que d'autres

de la pandémie. C'est ce que révèlent les données présentées aux partenaires sociaux lors de la conférence sociale du 15 mars : le montant des aides attribuées par les Crous a considérablement augmenté en un an, passant de 2,4 millions d'euros en 2019 à 3,7 millions en 2020, le nombre d'étudiants bénéficiaires étant en hausse de 39 %. Le nombre de repas à un euro servis dans les restaurants universitaires va dans le même sens : dès que la mesure, déjà en vigueur pour les boursiers depuis septembre, a été élargie à tous en janvier, le nombre de repas servis a grimpé de près de 200 000 en une semaine. Il est temps que le débat sur le versement d'une garantie jeunes universelle pour ceux qui ne sont ni en emploi ni en formation, souvent promise et toujours reportée, s'ouvre enfin.

Espagne : Podemos sous les radars

Prétextant l'urgence de la « lutte antifasciste » à Madrid, Pablo Iglesias renonce à son poste au gouvernement. Comme un aveu d'échec à l'échelon international...

Il y a tout juste dix ans, en mai 2011, éclatait en Espagne le mouvement des Indignés. Dans le sillage de l'opuscule *Indignez-vous* de Stéphane Hessel, il s'élevait contre les politiques néo-libérales qui mettaient à genoux les pays de l'Europe dite « périphérique ». Le parti Podemos, créé en janvier 2014, en était la traduction politique. Inspiré par Chantal Mouffe et sa stratégie populiste de gauche, le jeune mouvement montait à l'assaut du pouvoir. L'instabilité de la vie politique espagnole, après l'abdication inattendue – et aujourd'hui compréhensible – de Juan Carlos I^{er}, lui a permis de croître en un temps record, d'entrer au Parlement, de se rassembler autour de la figure charismatique de son chef, Pablo Iglesias, pour finir par occuper sur l'échiquier politique la place qu'occupait jadis le parti communiste.

Dans l'essai que nous lui avions consacré (1), nous nous interrogeons sur le nom à donner à ce type de formation. « Parti soufflet » semble être



Pablo Iglesias, lors de la création de Podemos en janvier 2014.

celui qui convient le mieux. Pablo Iglesias, à l'annonce de sa démission, semblait épuisé. Un brin aphone, il a répété pendant plusieurs jours les mêmes éléments de langage : l'exigence de la lutte « antifasciste » à l'occasion des prochaines élections à Madrid, où Vox menace, l'obligation de ne pas se dérober. La vérité est plus triviale : Podemos a échoué là où l'histoire et l'Europe l'attendaient, c'est-à-dire au gouvernement. La vérité est sortie de la bouche du cheval, quelques semaines avant la démission d'Iglesias. Dans un entretien à la revue en ligne *El Confidencial* (le 24/01), la députée populiste Gloria Elizo avouait : « Podemos a renoncé à être une

alternative de gouvernement, justement en entrant dans un gouvernement en position subalterne ». C'est que les couleuvres bruxelloises sont de plus en plus difficiles à avaler : réforme des retraites et des lois sur le travail, pour ne retenir que les dernières en date.

L'hypocrisie est même allée jusqu'à raconter que l'Europe de la rigueur n'avait rien à voir avec celle d'Ursula van der Leyen. Pour preuve : la mutualisation de la dette consentie par l'Allemagne... avant que son Tribunal constitutionnel ne vienne jeter le trouble sur une interprétation par trop positive des choses. Sur le plan économique, Podemos a été incapable de proposer un programme alternatif.

Il y a un an, l'auteur de ces lignes assistait à une réunion publique du premier comité confédéral d'Unidas-Podemos, après son entrée au gouvernement. « Nous avons atteint notre principal objectif politique », disait alors Pablo Iglesias. L'essentiel, pour Podemos, était bien la constitution du premier gouvernement de coalition depuis la Seconde République et une revanche sur les grands partis nés de la Transition démocratique de 1978. Mais, à trop regarder dans le rétroviseur, on finit dans le mur. ■

CHRISTOPHE BARRET.

(1). *Podemos. Pour une autre Europe*, Cerf, 2015.

Les Faits majeurs

■ **Brésil.** – La Cour suprême vient d'ordonner au Sénat l'ouverture d'une commission d'enquête afin d'évaluer les manquements de l'exécutif dans la gestion de la crise sanitaire. Premier visé : le chef de l'État. Malgré les critiques, celui-ci refuse de placer l'ensemble du pays en confinement alors que l'épidémie progresse de manière alarmante et qu'un inquiétant variant a été découvert. A ce jour, plus de 345 000 Brésiliens sont décédés du coronavirus.

■ **Égypte.** – Le président Al-Sissi met en scène l'Histoire pour redorer l'image de son pays. L'État a organisé, le 3 avril 2021, une cérémonie à l'occasion du transfert de vingt-deux momies royales du musée du Caire vers le nouveau musée de la Civilisation égyptienne. Les images du cortège de chars acheminant les restes des souverains, accompagnés de chants, de danses et d'un décorum évoquant les grandes heures de l'Égypte antique, ont fait le tour du monde.

■ **Grèce.** – Le porte-parole du ministre des Affaires étrangères a affirmé la semaine dernière que les demandes d'indemnisation des dommages causés aux Hellènes par l'Allemagne nazie durant la Seconde Guerre mondiale restaient « valables et actives » et seraient « réclamées par tout moyen ». Cette déclaration fait écho à l'initiative de plusieurs élus fédéraux allemands pour qui la normalisation des relations entre Berlin et Athènes devra passer par le remboursement de la dette de guerre.

Voix étrangères

■ **Hôtel Rwanda.** – On se souvient de ce film produit en 2004 par Hollywood et tourné en Afrique du Sud, avec un héros sympathique joué par l'acteur afro-américain, Don Cheadle, qui obtint pour son rôle l'Oscar du meilleur acteur. Le vrai directeur de l'hôtel des Mille Collines de Kigali, qui abrita 1 300 réfugiés pendant les deux mois du génocide de 1994, est actuellement devant ses juges au Rwanda. Le sort de Paul Rusesabagina, qui fut décoré en 2005 par le président des États-Unis, est diversement commenté dans la presse étrangère à la veille des commémorations du 7 avril. Sur la base de la même source – la fille de l'intéressé qui vit à Washington –, l'hebdomadaire britannique *The Economist* du 27 mars, qui titre « Paragon ou Paria? », et l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel* du 2 mars, « est-ce le Rwanda qui a changé

ou c'est lui? », aboutissent à des conclusions opposées. Alors que le second décrit le parcours erratique de l'intéressé dont la soudaine fortune – due à la fiction cinématographique et non à la réalité des faits – lui serait montée à la tête, se voyant comme le sauveur du pays, le premier en fait l'emblème d'une dérive totalitaire du régime du président Kagame.

Dans le même numéro, *The Economist* rend compte, sous le titre d'actualité « Derrière le masque », d'un ouvrage qui vient de paraître aux États-Unis et en Grande-Bretagne, signé par la journaliste britannique Michelle Wrong : « Ne pas déranger. L'histoire d'un meurtre politique et d'un régime africain devenu fou ». Le livre a également droit à une longue recension dans le *New York Times* du 30 mars : « le revers obscur de l'image publique exemplaire du Rwanda ». L'auteur reconnu de trois précédents ouvrages critiques sur les dérives africaines

(Mobutu, l'Érythrée et récemment la corruption au Kenya) part du meurtre en Afrique du Sud de l'ancien chef des services de renseignement rwandais Patrick Karegeya en 2013, qui fut l'une de ses « sources » au lendemain du génocide, pour se demander comment elle et tant d'autres journalistes et responsables occidentaux ont pu être à ce point « manipulés » par l'habile propagande du pouvoir rwandais jusqu'à l'idéaliser, fermer les yeux sur ses dérives autoritaires, et négliger tant d'atteintes aux droits de l'homme qui déconsidéreraient n'importe quel autre régime.

La radio « Deutsche Welle » révélait de son côté l'arrestation à Kigali d'une blogueuse qui avait imprudemment évoqué la mort de Paul Kagame, tandis que la RTBF (belge francophone) commentait un rapport de l'ONU faisant état d'opérations militaires rwandaises au Congo en 2020.

Y. L. M.

Vingt-sept ans après le génocide au Rwanda, le monde continue de s'interroger sur la destinée singulière de ce « petit pays » (Gaël Faye).

« Petit pays »

PAR YVES LA MARCK.

Si les médias anglo-saxons, qui furent longtemps les thuriféraires du régime post-génocide, multiplient aujourd'hui les critiques à l'encontre de ses débordements, et notamment de ses manquements au respect des droits de l'homme (cf. *Voix étrangères* en page 6), la France suit le chemin rigoureusement inverse. Sortant de son long déni (le récent rapport de la commission d'historiens dirigée par le professeur Vincent Duclert), elle a entamé un lent mais continu processus d'apaisement et de rapprochement avec les autorités de Kigali.

Les premiers, les Anglo-Saxons, qui s'estiment au-dessus de tout soupçon dans la dénonciation du génocide et le soutien massif des agences d'aide internationale, se sentent d'autant plus libres de critiquer les dérives du pouvoir actuel sans passer pour « négationnistes ». Les autres, les Français, ciblés pour leur alliance passée avec les ex-futurs génocidaires, avaient été jusqu'alors plus préoccupés de se défendre, ce qui laissait nécessairement dans l'ombre la reconnaissance de la véritable dimension du génocide en lui-même. Relativisé, banalisé, il n'était pas réellement compris dans sa radicalité, sorti du contexte local et régional, ni « africain », ni « ethnique », et donc réputé « incompréhensible ».

Un préjugé pro-congolais. Comment un si « petit » pays pourrait aujourd'hui passer pour modèle ? Ou, comme le formulent les Belges, toujours dans la sidération, comment un si petit nombre a-t-il eu raison du « grand » Congo ? Le Rwanda-Urundi n'était depuis 1919 qu'un « appendice » de « leur » Congo belge. Comment imaginer que quelques descendants des « féodaux », honnis (selon les Belges) par la majorité de la population réduite à un état servile (dixit toujours l'histoire belge), aient pu gagner, non seulement militairement mais politiquement ? Des chercheurs belges supposés « référentiels » figurent parmi les plus critiques du système. Non du génocide lui-même, dont ils sont les seuls sans doute à savoir par expérience quelle violence est enfouie dans ces terres, les seuls à comprendre l'incompréhensible : croire qu'un million de personnes aient pu être massacrées, la plupart à l'arme blanche, en cent jours. Leurs critiques portent non sur le mal dont ils savent ces populations capables, mais sur le bien qu'ils sont censés produire et dont ils étaient présumés incapables. Pourquoi sinon contester les statistiques qui attestent des succès obtenus dans le développement d'un si petit pays parmi les plus pauvres, le plus dense



Paul Kagame, président du Rwanda. Il est le porte-parole d'une autre Afrique.

d'Afrique ? Souhaite-t-on lui couper l'accès aux financements internationaux au risque de réveiller les antagonismes, bref voir le Rwanda nouveau échouer, donnant ainsi raison aux préjugés de départ, et faire revenir au pouvoir son gouvernement « normal », c'est-à-dire à majorité Hutu ?

Le déficit de crédibilité de la France – et accessoirement de la Belgique – auprès du Rwanda contemporain et de ses responsables vient essentiellement de ce double préjugé pro-congolais, – préférence pour les grands pays au détriment des plus petits – et pro-Hutu (ou Bantou générique) – préférence pour la majorité au détriment de la minorité –, double préjugé qui serait parfaitement défendable en soi, géopolitiquement et démocratiquement, s'il était effectivement assumé avec toutes ses conséquences. Il perd tout fondement si l'on définit la majorité et le Congo et l'Afrique centrale en général (Bantoue jusqu'au Cameroun) en termes ethniques voire raciaux.

Qu'en est-il des Rwandais en 2021 ? L'idée qu'il n'y aurait plus de Tutsi ni de Hutu et que la majorité des habitants ne se sentiraient plus que Rwandais serait pur fantasme, selon l'hebdomadaire britannique *The Economist*. Certes, mais dans quel sens vont les tendances lourdes ? Ou bien encore que convient-il d'encourager et quelle serait la bonne méthode ? Trois habitants sur cinq ont moins de 25 ans, donc post-génocide. La démographie

est telle que le million manquant sur sept que comptait le pays en 1994 a été rapidement rattrapé et dépassé, la population atteignant presque les treize millions. La proportion de Tutsi, estimée en 1994 à 14 %, a sans doute régressé, en dépit du retour des réfugiés, mais il n'existe plus de mention d'ethnies dans les recensements. Il n'y a pratiquement plus de Tutsi sur les collines. L'écart entre villes et campagnes s'est creusé, ne serait-ce que parce que plus un seul are de terre arable n'est disponible.

La voix de l'Afrique du futur. Kagame est-il celui-là seul par qui le système existe, lequel ne survivrait pas à sa disparition ? Il a obtenu une audience internationale sans comparaison dans toute l'Afrique. Chouchou de Davos et des enceintes économiques mondiales, de Dubaï à Singapour, il exprime une vision qui dépasse de loin les horizons limités du Rwanda, une vision pour l'Afrique du futur. Entre la Corée du Nord, réminiscence de ceux qui à Paris qualifiaient son armée de « *khmers noirs* », et la Silicon Valley, qu'ambitionnerait Kagame pour Kigali, les analogies varient de zéro à l'infini. Ou comment réconcilier la houe et les micro-processeurs (dont le Rwanda exploite ou commercialise les minéraux essentiels, un peu sur son sol et beaucoup au Kivu voisin).

Lorsque le président français reprendra langue avec le président Kagame, il conviendra, au-delà de la relation bilatérale, d'écouter le porte-parole d'une autre Afrique et de faire évoluer en conséquence la politique africaine de la France. Solder le passé ne signifie pas seulement ni d'abord achever le travail de mémoire mais faire en sorte que l'histoire ne se répète pas. Si cela peut être difficile pour les Rwandais survivants qui doivent vivre ensemble, il n'est pas moins difficile aux Français d'abandonner des préjugés si profondément ancrés dans les mentalités et dans les institutions.

La mémoire du génocide est ce grâce à quoi le Rwanda peut apporter une expertise inégalée dans le domaine de la prévention des conflits : on l'a vu au Darfour, on le voit en Centrafrique, elle s'est exprimée aussi sur le Tigré en Éthiopie. Elle est à l'origine de la relation privilégiée avec Israël, qui a ouvert une ambassade à Kigali. Un terrain d'entente existe aussi sur ce plan avec la France. Militaires français et rwandais ont collaboré un moment au Mali. Entre Paris et Kigali, il ne saurait être seulement question de prêts au développement pour des projets locaux, mais de coopération à l'échelle du continent. ■



Prise de Jérusalem par les Croisés, le 15 juillet 1099, par Émile Signol. Le rêve d'un Empire chrétien s'effacera progressivement devant les réalités nationales.

MUSÉE NATIONAL DES CHÂTEAUX DE VERSAILLES ET DE TRIANON - WIKIMÉDIA COMMONS

L'Islam entre croisés et Mongols

En Orient, au XII^e et XIII^e siècles, l'Empire islamique en lutte contre lui-même affronte deux puissances impérialistes qui le prennent en tenaille : les Mongols à l'Est, les Francs à l'Ouest. Spécialiste de l'islam médiéval, Gabriel Martinez-Gros discerne, sous la violence des affrontements guerriers, le travail de la raison dans l'histoire du monde oriental, qu'éclaire la dialectique du Bédouin et du Sédentaire.

Dans son précédent ouvrage (1), Gabriel Martinez-Gros avait rappelé la thèse centrale d'Ibn Khaldoun : les empires ne naissent pas de l'impulsion donnée par un centre à un territoire qui s'élargit progressivement ; ils résultent au contraire de la conquête d'une vaste collectivité sédentarisée par un groupe de « Bédouins » vivant sur les marges et formant une *'asabiya* guerrière.

Ainsi les Romains du Latium, les Grecs d'Alexandre, les Arabes dirigés par Mahomet sont à l'origine d'immenses empires qui forment des ensembles sédentarisés promis à la conquête d'une autre *'asabiya*. Cette dynamique obéit à un rythme qui distingue dans la vie d'un empire trois générations de quarante années, de la naissance à la mort. Il y a ainsi le temps des Arabes de 660 à 780, le temps du divorce entre l'Orient et l'Occident de l'empire de 780 à 900, le temps de l'Occident musulman de 900 à 1020, le temps des peuples nouveaux de 1020 à 1100 et ce « siècle de la grande déflagration » qui est au cœur du nouveau livre de Gabriel Martinez-Gros.

Puissance des marges. Somme toute, l'empire islamique n'a jamais été unifié : il est le vaste terrain d'affrontements dy-

nastiques qui transportent le foyer de la puissance dominante d'une capitale à une autre. Pour comprendre les ébranlements des XII^e et XIII^e siècles, notre regard occidental qui reste fixé sur les régions proches de la Méditerranée doit aussi scruter les plateaux anatolien et iranien, les steppes de l'Asie centrale... et ce qui, à l'Ouest, surgit des terres chrétiennes. Et il faut bien comprendre que les marges de l'empire servent de dépotoir autant que de réservoir.

Quand elles sont expulsées du cœur de l'empire, les grandes lignées – à commencer par celle du Prophète – enrôlent et convertissent les peuples les plus « sauvages » qui campent sur les marges. Les Idrissides islamisent les Berbères, les Fatimides convertissent la Kabylie des Kutama, les Omeyyades font de même avec les populations de la péninsule ibérique. Telle est la logique du dépotoir. Mais il y a aussi une politique du réservoir, car les capitales impériales font appel à des dynasties étrangères pour conforter l'empire. « De sorte que le mécanisme de l'empire renverse totalement la logique de la parenté : dans cet Empire arabe qu'est le califat, les étrangers sont au centre et les Arabes aux extrémités. Les plus nobles sont les premiers à être écartés, tandis que

les derniers convertis à l'islam héritent du cœur de l'empire ».

Il faut aussi noter que le principe de succession règle la transmission du pouvoir dans les monarchies impériales mais selon différentes modalités. Le pouvoir bédouin se transmet d'adulte à adulte, généralement de frère en frère, car le prince doit être un chef de guerre. Puis c'est la compagne du pouvoir au fils du frère qui accompagne le mouvement, pacifique, de sédentarisation.

L'irruption mongole. Dès le IX^e siècle, l'Empire islamique puise dans les tribus turques marginales qui finissent par conquérir la Chine entre 880 et 907, tandis que les Turcs seldjoukides s'emparent du centre de l'Islam au X^e siècle. Puis l'affaiblissement de Bagdad favorise l'Iran oriental sous le règne du seldjoukide Sanjar (1120-1140) qui gouverne la Transoxiane et le Khorasan. Les deux civilisations sédentaires, la Chine, très riche, et l'Islam, très proche, fascinent et attirent les marges turques et la conflagration se produit lorsque fusionnent les deux groupes bédouins. « L'apocalypse mongole tient à la confusion des centres de violence de la Chine et de l'Islam, qui déchaîne une

invasion d'une incommensurable portée, comme le monde impérial n'en avait jamais connu, parce qu'elle s'étend aussitôt aux deux aires de civilisation, aux deux mondes impériaux ».

Le détonateur, c'est la volonté de Sanjar de rétablir son autorité sur le Khwarezm – autour de l'actuelle Khiva en Ouzbékistan – confié à un mamelouk, Khwarezm Shah, qui fait appel à d'autres marginaux païens, les Khitai, qui battent Sanjar. Bagdad fait alors appel aux Ghurides établi à Lahore. À la suite de nombreux épisodes militaires et diplomatiques, le Khwarezm devient un vaste empire et vise le Bagdad des Abbassides, quand la ruée mongole sur la Transoxiane, en 1219, détruit à jamais la puissance montante (3). Les Mongols prennent Boukhara, Samarcande, le Khorasan, puis Bagdad en 1258. Anéanti, le califat abbasside est restauré par les mamelouks turcs au Caire en 1262.

Le rêve des croisés. Selon l'analyse d'Ibn Khaldoun, ceux qu'il désigne comme Francs et qu'on appellera plus tard « croisés » interviennent eux aussi depuis les marges de l'Empire. La première *'asabiya* est celle des Normands qui achèvent la conquête de la Sicile en 1091, puis essaient en Orient. Les Francs mènent avec succès la première croisade et se sédentarisent sur les territoires conquis où ils créent des États : le comté d'Édesse fondé par Baudouin I^{er} en 1098, la principauté d'Antioche fondée par Bohémond de Tarente en 1098, le comté de Tripoli fondé par Raymond de Saint-Gilles en 1102, le royaume de Jérusalem fondé par Godefroy de Bouillon en 1099. Sur l'autre front, en Espagne, la *Reconquista* progresse et Grenade est prise par Alphonse VI de Léon en 1085.

Mais les premières dynasties s'épuisent et vient le temps des défaites. Édesse est prise par Nur ad-Din en 1146, Saladin, vainqueur des Francs à Hattin, en juillet 1187 reprend Jérusalem en octobre. L'arrivée de la troisième croisade conduite par Philippe Auguste et Richard Cœur de Lion permet de maintenir des possessions autour de Saint-Jean d'Acre jusqu'en 1291. La seconde période des Croisades est celle des princes d'Occident : on y voit les rois de France et d'Angleterre déjà cités – mais Philippe Auguste reste peu en Orient – et l'empereur romain-germanique Frédéric Barberousse force le passage du Bosphore et conquiert Konya, songeant déjà à réunir sur sa tête les couronnes d'Orient et d'Occident, avant de se noyer en Cilicie (1190).

Cette seconde période précise le mouvement qui était à l'œuvre dans la première, au cours de laquelle l'intention pieuse – la libération du tombeau du Christ – s'est muée en volonté de puissance dès que les troupes ont été sur le terrain. Il s'agissait de se tailler des possessions et, après la chute de Jérusalem, l'objectif n'est plus la reconquête de la ville sainte, mais Le Caire, puis Constantinople. En cela, la croisade catho-



L'historien Gabriel Martinez-Gros est un des meilleurs spécialistes de l'islam médiéval.

lique est semblable à la guerre sainte islamique : la ferveur religieuse se dilue dans les soucis et les douceurs de la sédentarité.

Saint-Louis se distingue cependant des autres souverains. Le roi de France lie profondément sa foi chrétienne à la stratégie catholique-romaine. Considéré par ses adversaires comme le grand maître des Francs, il tente de conquérir l'Égypte et se fait prendre par les Mamelouks à La Man-

Vu d'Orient, l'Occident est regardé comme un empire que dirigerait le pape.

sura en 1250. Mais le saint roi, qui meurt devant Tunis en 1270, est le dernier roi de France qui inscrit ses desseins dans ceux du pontife romain. Gabriel Martinez-Gros dit qu'en terre de France, Saint Louis est admiré mais pas approuvé : un roi doit s'occuper de son royaume, toujours menacé par ses voisins, plutôt que de courir l'aventure au-delà des mers. À Damiette et au Caire, les Turcs sont de cet avis : ils ne comprennent pas ce que vient faire chez eux le *raydfrans*, qui n'est pas le chef d'une *'asabiya* inculte et sans passé historique, mais le roi d'un peuple qui prend peu à peu conscience de lui-même, le roi d'un ensemble civilisé, logiquement tourné vers lui-même.

Orient et Occident. Vu d'Orient, l'Occident est regardé comme un empire que dirigerait le pape. Il est vrai qu'à l'époque médiévale la civilisation européenne continue de rêver à l'Empire. Le Saint-Empire romain germanique naît en 962 dans la nostalgie de l'*Imperium romanum* sous l'égide

de l'Église catholique et c'est bien la reconstitution de l'Empire romain que visent les croisés, ces Francs qui apparaissent aux yeux des Byzantins pour ce qu'ils sont – des Latins. Il y a chez ces derniers une ambition impériale qui se heurte à la réalité cohérente que constitue l'Empire byzantin, véritable héritier de l'Empire romain. Des affrontements ont lieu sur les périphéries, puis c'est le choc frontal. Partie de Venise, la quatrième croisade s'empare de Byzance en 1204 et fonde l'empire latin de Constantinople. Le rêve impérial semble se réaliser, mais le nouvel ensemble, qui regroupe la région des Détroits et une partie de la Grèce actuelle, disparaît après la reconquête de Byzance en 1261.

L'échec des Latins en Orient, définitif après la prise d'Acre en 1291, le déclin de la puissance pontificale et la faiblesse du Saint-Empire signifient qu'il n'y aura pas d'Empire occidental, ni d'Empire chrétien unifié, mais des royaumes indépendants qui se consacreront aux affaires européennes – tout en menant en Méditerranée une politique très active, tantôt contre les Ottomans, tantôt en alliance avec la Sublime Porte qui sera le centre de l'empire islamique jusqu'en 1908. Comme l'a montré Gabriel Martinez-Gros dans un précédent ouvrage, la philosophie khaldouienne de l'histoire ne permet pas de rendre compte de la dialectique européenne des nations en formation et des empires : « *en vérité, l'Occident est une étrange merveille, qui paralyse sa théorie* ».

S'il faut toujours revenir à Ibn Khaldoun lorsqu'on cherche à comprendre l'Orient, nous ne devons pas négliger d'autres historiens arabes avec lesquels Gabriel Martinez-Gros relit l'histoire de l'Islam médiéval. La pensée khaldouienne, génialement attentive aux dynamiques politiques, aux durées, aux changements d'axes géographiques, néglige les personnages historiques et les peuples. Ibn al-Athir (1160-1233) est l'historien des acteurs et des circonstances – y compris les émois amoureux. Maqrizi (1364-1442) donne le point de vue égyptien et Gabriel Martinez-Gros fait intervenir dans ce dialogue Machiavel, historien de l'Empire romain et contemporain de l'essor ottoman. S'il est vrai que les civilisations forment des mondes clos, il est possible, par la médiation de grands esprits, d'accéder à des schèmes universels. ■

BERTRAND RENOUVIN.

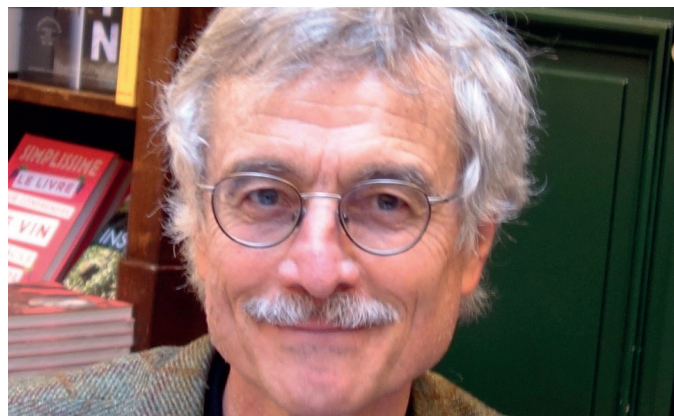
Gabriel Martinez-Gros, *De l'autre côté des croisades, L'Islam entre croisés et Mongols, XI^e - XIII^e siècle, Passés composés*, janvier 2021. Les citations sont tirées de ce livre.

(1). Gabriel Martinez-Gros, *L'Empire islamique, VII^e - XI^e siècle, Passés composés*, 2019. Voir *Royaliste* n° 1178 du 2 décembre 2019, repris sur mon blog.

(2). Cf. sur mon blog : « Lettre de Khiva ».

(3). Cf. *Brève histoire des empires*, Le Seuil, 2014. Voir *Royaliste* n° 1062 du 25 février 2019, repris sur mon blog.

Les campagnes de Renaud Van Ruymbeke



© CAMILLEWIKIP

Le célèbre juge d'instruction revient sur quarante ans de vie professionnelle. Tel un général qui raconte ses campagnes, il évoque les grands dossiers qui ont jalonné sa carrière et sa vision de la justice.

L'homme ne laisse pas indifférent : son allure est ascétique, ressemblant à Lucky Luke dont il détenait une affiche dans son cabinet, sa personnalité est séduisante, appréciant le football et le piano dont il joue en virtuose. Il aime arpenter les rues de la capitale, tel le « *piéton de Paris* » du poète Léon-Paul Fargues. On attendait donc avec impatience ses mémoires qui s'organisent autour de trois axes.

Le premier traite des grands dossiers qu'il a dû instruire tout au long de sa carrière. Tous possèdent une dimension financière, la plupart touchent des

personnalités politiques comme Robert Boulin dans les années 1970, ou Nicolas Sarkozy, plus près de nous. Il ne nous apprend rien de nouveau sur ces dossiers, si ce n'est qu'ils lui ont valu quelques soucis disciplinaires qui ont ralenti sa carrière.

Le second axe apparaît plus intéressant car il aborde la dimension internationale de ces dossiers, comme le dossier Elf ou celui de la Fédération internationale d'athlétisme, qui permet de mesurer les difficultés de mener une coopération judiciaire efficace avec les autres pays. Il cite l'exemple intéressant de la Suisse qui mène une

coopération en trompe-l'œil, favorable aux États-Unis et d'une grande réticence avec la France. Le troisième axe se rapporte à sa vision de la justice, sur laquelle on pouvait attendre une analyse pertinente, mais il nous laisse sur notre faim.

S'il insiste sur l'indépendance du juge qui relève également, avec raison, d'un état d'esprit, il parle peu de son impartialité, ni de sa légitimité. Le code de déontologie établi par le Conseil supérieur de la magistrature, publié en 2010, revu en 2018, se contente d'inviter le magistrat à la plus grande réserve dans ses opinions et ses engagements publics mais ne dit rien de son éventuelle subjectivité.

Il aborde également peu la question de la légitimité du juge, un sujet pourtant essentiel en démocratie. À l'époque où Renaud Van Ruymbeke enseignait à l'école de la magistrature comme maître de conférences en 1985, le directeur accueillait les élèves en leur disant que le magistrat « *tenait sa légitimité de sa compétence technique* ». Sans nier l'évidente dimension technique du métier de magistrat, il oubliait que la justice est rendue au nom du peuple français. La perfection technique d'un dossier constitue donc une fin en soi pour beaucoup d'entre

eux. L'auteur pense qu'une réforme du Conseil supérieur de la magistrature, élargissant plus largement son recrutement sur la société civile, permettrait d'asseoir un peu mieux la légitimité du juge. On peut en douter. En fait, le juge sans s'en rendre compte participe à cet « *épuisement français* (1) ».

En effet, notre vie politique souffre notamment de deux grands maux : la transparence d'abord, qui conduit certains médias à faire profession de dénoncer les agissements du personnel politique ; la morale ensuite, qui prend régulièrement l'habit du juge. Il serait pourtant souhaitable de revenir aux principes fondamentaux qui fondent la République. Elle exige un retour à la vertu républicaine, au sens où l'entendait Montesquieu, qui commande une meilleure distinction entre l'espace public et la sphère privée et un recours parfois à l'amnistie et donc à une forme d'oubli. Le reste doit relever de la responsabilité du personnel politique devant les électeurs. Tout un programme... ■

JACQUES DUCONSEIL.

Renaud Van Ruymbeke, Mémoires d'un juge trop indépendant, Taillandier, janvier 2021.

(1). Cf. le dossier « L'épuisement français » – *Revue des deux Mondes*, septembre 2020.

Lectures

■ **Réenchanter l'État.** – Grand rabbin de France, membre de l'Institut, Haïm Korsia fut aumônier des armées et rabbin des aviateurs. C'est un religieux qui ne fait pas de politique mais qui réfléchit sur le Politique dans l'intention salutaire de retrouver les principes premiers de la République – de *réinventer les aurores*. Il y a là un projet commun à de nombreux citoyens, que chacun enrichit de ses propres apports. La contribution de Haïm Korsia à cette reconstruction patriotique est, *stricto sensu*, considérable puisqu'il apporte « *la part juive de la France* », trop longtemps méconnue et réprimée alors qu'elle fut et demeure décisive quant aux principes mêmes du pouvoir politique et de son rapport à l'éthique. Sur la démocratie, le travail, la laïcité, l'écologie... les croyants et les incroyants trouveront une réflexion menée, ce qui est rare, dans l'allégresse. Un

homme, un citoyen, un rabbin qui nous dit qu'il faut « *réenchanter l'État* » est à écouter ! (Haïm Korsia, *Réinventer les aurores*, Fayard, février 2020).

■ **Maréchaux rouges.** – En France, on se souvient de Joukov, l'un des vainqueurs de l'Allemagne, et parfois de Boudienny, le chef de l'Armée de cavalerie rouge pendant la guerre civile. Les noms de Vorochilov et de Toukhatchevski flottent eux aussi dans les mémoires mais il faut avoir lu les précédents ouvrages de Jean Lopez et de Lasha Otkhmezuri – leur biographie de Joukov, leur somme sur l'Opération Barbarossa – pour situer précisément Timochenko, Chapochnikov, Vassilevski, Koniev... Le livre que ces deux spécialistes de la guerre germano-soviétique consacrent aux maréchaux de Staline permet de combler ses lacunes, de méditer sur des destinées exceptionnelles à l'ombre de la terreur, de relire l'histoire de l'Union soviétique

et d'illustrer celle de la stratégie. (Jean Lopez, Lasha Otkhmezuri, *Les Maréchaux de Staline*, Perrin, janvier 2021.)

■ **Élections sous une révolution.** – Introuvable depuis trop longtemps, voici réédité l'ouvrage que Patrice Gueniffey a consacré aux élections pendant la Révolution française et qui reprend la thèse qu'il avait soutenue, à l'instigation de François Furet. Jusqu'alors, la question des élections avait été négligée par les historiens de la période révolutionnaire, sans doute parce qu'ils hésitaient à affronter un étonnant paradoxe : le principe électif est central dans une révolution qui proclame la souveraineté du peuple et pourtant aucune consultation n'est décisive après 1789.

Au fil d'une étude très dense, Patrice Gueniffey explique les fonctions symboliques de l'élection, les procédures électorales, la participation et l'abstention, la formation progressive d'une

classe politique... somme toute la matrice d'une démocratie qui recèle nombre de problématiques inabouties.

Dans un avant-propos inédit, l'auteur rend un très bel hommage à François Furet et raconte par quels chemins détournés il en vint à faire de l'histoire. (Patrice Gueniffey, *Le Nombre et la Raison, la Révolution française et les élections*, Le Cerf, novembre 2020).

■ **Nous avons reçu :**

– Arnaud Teyssier, *L'Énigme Pompidou* – de *Gaulle*, Perrin, mars 2021.

– Olivier Fillieule, Fabien Jobard, *Politiques du désordre, La police des manifestations en France*, Seuil, novembre 2020.

– Clément Fayol, *Ces Français au service de l'étranger, Affairisme, mélange des genres ou naïveté : quand notre élite oublie la France*, Plon, octobre 2020.

– Marc Desaubliaux, *Un Été anglais, Roman*, Des auteurs, des livres, juin 2020.

Les dépossédés

Nous suivons avec un vif intérêt les travaux d'Éric Sadin qui se livre depuis dix ans à une analyse critique de la jonction, périlleuse pour l'humanité, qui s'est opérée entre le capitalisme néo-libéral et l'entreprise de numérisation généralisée (1).

C'est l'histoire d'un avènement – celui de « l'individu-tyran » qui évolue dans l'étrange société partiellement produite par les nouvelles technologies. « Production » partielle car le projet dont nous sommes l'aboutissement a été formulé en 1690 par John Locke dans son *Second traité du gouvernement* : « La liberté naturelle de l'homme, consiste à ne reconnaître aucun pouvoir souverain sur la terre, et de n'être point assujéti à la volonté ou à l'autorité législative de qui que ce soit ». Cet individualisme absolu devait s'épanouir dans la jouissance d'un droit non moins absolu à la propriété privée, dont l'exploitation était censée concourir à la prospérité générale. Les bourgeoisies de l'ancien et du nouveau monde ont joyeusement appliqué ce programme, impitoyable pour ceux qui n'étaient pas propriétaires et qui suscita en réaction les différentes formes du socialisme.

Retraçant la généalogie de l'individualisme, Éric Sadin pointe l'apparition de la « foule solitaire » dans les années soixante et l'émergence pendant les Trente glorieuses d'une « société du malaise » (2), avant d'évoquer le grand basculement de 1975 et le triomphe des politiques néo-libérales. La liaison entre ces politiques et les nouvelles technologies a commencé à la fin du siècle dernier avec Internet et le téléphone portable. C'est alors que nous sommes entrés dans la société du « Je », par la magie de l'iMac, d'iTunes, de l'iPad, des applications numériques, des réseaux sociaux.

Dissociés. Au cours de ces vingt dernières années, nous sommes passés d'une société marquée par l'individualisme démocratique à une dissociété qui favorise un mode d'existence autarcique, dans lequel nous sommes assistés par des systèmes chargés de prévenir nos demandes et de régler nos problèmes quotidiens.

Cette dissociété du « care » (3) technologique assure en même temps l'expressivité des individus, qui est tout autre chose que la liberté d'expression. Celle-ci suppose la réflexion et porte au dialogue alors que les réseaux sociaux incitent à la pulsion et conduisent à l'addiction. L'individu connecté se met en valeur sur Facebook et y cultive à l'excès son besoin de reconnaissance à coup de clics et de partages, sans le moindre effort et pour une récompense aussi dérisoire qu'immédiate qu'il évalue en nombre de *like*. Twitter offre la possibilité de signifier en quelques mots son ressentiment et sa colère au monde entier – si l'on a beaucoup de *followers*. Instagram parachève cette valorisation de



CCO DOMAINE PUBLIC

soi, par la diffusion d'images qui peuvent devenir hautement rentables si l'on devient le représentant d'une marque ou si l'on parvient, comme Kim Kardashian, à devenir sa propre marque.

Il est vrai que l'individu qui cultive son image grâce à son ordinateur et à son iPhone sort de chez lui. Mais c'est pour se photographier grâce aux *selfies* et pour évoluer sans aucun respect des piétons sur une trottoir électrique – ces deux exemples manifestes de la « généralisation du déni implicite d'autrui », finement analysé par Éric Sadin. Le même individu, s'il prend un taxi, devient sa propre agence de notation en évaluant par clic son chauffeur.

Aliénés. Les machines et les dispositifs numériques évoqués offrent la possibilité d'un affranchissement des contraintes liées au temps et à l'espace – on téléphone gratuitement à l'autre bout du monde et ce que l'on écrit y arrive en quelques secondes. Il en résulte une impression d'autosuffisance, voire de toute-puissance, qui contraste violemment avec la dépossession effective qui caractérise aujourd'hui la condition de l'homme moderne.

À l'exception des groupes militants qui utilisent les réseaux sociaux pour leur propagande, les manifestations impulsives sur Facebook et Twitter sont paradoxales puisque les opinions indiquées par voie de clics ne conduisent pas à un engagement effectif pour le succès d'une cause. Tel est le premier paradoxe, mais il en

est d'autres, beaucoup plus durement ressentis. Les dispositifs techniques ne nous donnent pas seulement une impression de confort et d'extrême agilité – ce maître-mot du langage managérial – mais diffusent en nous un sentiment de toute-puissance qui s'est répandu alors que nous étions confrontés à un processus de dépossession auquel nous ne parvenons toujours pas à échapper.

Le « libéralisme de soi », selon l'expression d'Éric Sadin, s'est affirmé pendant que le néo-libéralisme s'ingéniait, de réformes en réformes, à ruiner le système de protection sociale et à dévaluer le Politique en tant que tel. Les citoyens des Trente Glorieuses et leurs enfants n'ont pas pu empêcher cette immense régression et font aujourd'hui le constat désespéré de leur impuissance. Il en résulte une défiance généralisée à l'égard des partis politiques et d'une « gouvernance » qui donne, depuis le début de la pandémie, le spectacle de ses tragiques incapacités. Certains tentent d'oublier leur dépossession dans la haine qu'ils diffusent sur les réseaux sociaux, en cultivant leur différence sexuelle ou en procédant à des reconstructions complotistes du monde par lesquelles on a l'illusion de redonner sens au désordre ambiant.

Éric Sadin dit bien que les partis et mouvements protestataires se heurtent à cette individualisation des pulsions et au rejet de toute représentation « car plus une colère – qui a été longtemps contenue – prend sa source dans une suite d'offenses essuyées, des plaies intimes, une biographie meurtrie, plus aura été mûrie la ferme résolution de refuser à quiconque de parler en son propre nom ». Ce refus explique le surgissement et l'échec des Gilets jaunes, mais Éric Sadin néglige la résistance organisée par des syndicats CGT et FO, capables de mobilisations massives en 1995, 2006, 2010 et 2019-2020. Dans notre société exposée à un embrasement généralisé, ils représentent aujourd'hui la seule force capable d'orienter la colère – mais sans pouvoir lui offrir la perspective politique qui nous est indispensable. Du moins démontrent-ils que la guerre pulsionnelle de tous contre tous n'est pas notre seul horizon. ■

B. LA RICHARDAIS.

Éric Sadin, *L'ère de l'individu tyran, La fin d'un monde commun*, Grasset, octobre 2020.

(1). Voir les articles que Bertrand Renouvin a consacrés aux trois derniers livres d'Éric Sadin, repris sur son blog.

(2). Alain Ehrenberg, *La société du malaise*, Odile Jacob, 2010.

(3). *to care* : prendre soin.

Si peu diplomate

« Écrivain-diplomate » plus que « diplomate-écrivain », Paul Morand (1888-1976) est un exemple du caractère artificiel de cette catégorie, si souvent mise en avant dans la lignée des Chateaubriand, Claudel, ou de nos jours Daniel Rondeau ou Jean-Christophe Rufin.

Paul Morand fut reçu major au grand concours des Affaires étrangères de 1913. En juin 1939, on le retrouve à plus de cinquante ans à Bled en Slovénie, délégué à la Commission internationale du Danube. Assurément ce n'est pas une brillante carrière ! Il parviendra bien à devenir ambassadeur en pied à Berne en août 1944 : quarante-et-un jours, avant d'être révoqué par De Gaulle.

Certes, il n'avait servi dans les cadres qu'à peine une douzaine d'années de 1913 à 1925, puis de 1938 à 1940, enfin de 1942 à 1944. « *Un intermittent de la diplomatie* » selon Renaud Meltz, biographe de Laval. Entretemps, le Quai d'Orsay, bonne mère, lui avait généreusement attribué congés et mises en disponibilité. La question est plutôt de savoir pourquoi il a tenu à revenir ou plutôt à ne jamais vraiment quitter la Carrière. Elle ne lui servait en rien au succès littéraire. Pas de besoin d'argent ni de visibilité sociale. Il évoluait dans le monde non pas à cause de son statut de diplomate mais de son esprit de salon.

Goût des voyages ? Il fit tous ses voyages au long cours à titre privé. Contrairement à Claudel ou Léger (Saint-John Perse), il ne connut pas les postes exotiques. Il ne s'éloigna jamais de l'hexagone (à une seule exception, un intérim de deux mois à Bangkok, qui lui permit de faire un tour du monde). Être témoin de la grande histoire ? « *Spectateur* » (R. Meltz) désolé de la lente décadence de la vieille Europe mais résigné. Le corps diplomatique était l'une des dernières aristocraties à laquelle se raccrocher, la préservation d'un mode de vie, d'un esprit, d'une civilisation, qui surnageraient au déluge. Son mépris à peu près universel pour ses collègues, sauf Berthelot et Léger, n'est que l'effet de sa déception. Il place si haut l'idéal diplomatique que personne ne lui semble digne. Morand lui-même ne se juge pas à la hauteur.

Peu d'état de service. Pourtant, à deux reprises, on lui donnera sa chance : en 1916-1917, au cabinet du président du Conseil, Aristide Briand, auprès de Berthelot, à la presse ; en 1939-1940, le ministre des Affaires étrangères, Georges Bonnet, le propulse à Londres à la tête d'une mission économique de guerre (40 personnes, dont la future secrétaire du général de Gaulle, Elisabeth de Miribel), autonome par rapport à l'Ambassade. En 1921, Morand se cantonne au bureau d'action artistique et littéraire (sous les ordres de Giraudoux). En 1940, il aurait pu rester à Londres même sans rejoindre la France libre. Il rentre à Vichy fin juillet avant même d'être rappelé. Personne ne lui en sait gré. Il attendra à Pa-



L'écrivain Paul Morand (1888-1976). Son œuvre ne doit presque rien à la diplomatie.

ris avril 1942 pour s'attacher aux basques de Pierre Laval, mais, une nouvelle fois, il se cantonne à l'action artistique, littéraire et cinématographique. L'inaction forcée de 1941 nous vaudra l'un de ses meilleurs romans, *L'Homme pressé*.

La période « lavaliste », qui court du 25 avril 1942 au 25 août 1943, n'avait eu droit au mieux qu'à quelques lignes dans les livres qui lui ont été consacrés. La très fine biographie due à Pauline Dreyfus (petite-fille d'Alfred Fabre-Luce) l'expédie en quelques pages, pour l'essentiel dédiées à comprendre les sources et la nature de son antisémitisme invétéré. Elle a eu accès aux manuscrits déposés par Morand à la Bibliothèque nationale à la veille de sa mort (1975), mais n'en fait qu'un usage pondéré. Les éditions Gallimard devaient saisir l'occasion de la publication de son travail pour publier le premier tome de ce *Journal de guerre* 1939-1943, inédit, livré à la postérité par Morand sans aucune refonte ni correction. La volonté de ne pas procéder à une réécriture trahit une forme d'acceptation de cette période de l'histoire de sa vie et de l'histoire tout court. En 1947, il avait publié avec succès son *Journal d'un attaché d'ambassade*, qui couvre une période d'égale durée : 16 août 1916 au 9 décembre 1917. Le contraste avec 1942/1943 est flagrant. Comment intéresser un public contemporain aux affres de la défaite et de l'occupation ? C'était une belle idée éditoriale que de préférer alors les beautés de la victoire – la plus belle, celle de Verdun –

même vue de l'arrière, des bords de Seine, au Quai d'Orsay.

Dans l'ombre de Laval. Morand ne renie rien, mais il laisse l'histoire faire son travail. Il livre des faits bruts, saisis sur le vif, à charge pour le lecteur-voyeur de partager, quoiqu'il le veuille, une réalité parfois insoupçonnée – sans être insoupçonnable. Pour en rester au sujet, il n'y avait guère de diplomates de carrière à Vichy. Ils sont les plus mal aimés du « président » (Laval). Si Morand relève administrativement du Quai, le motif principal de sa venue à Vichy ne saurait se résumer à un plan de carrière. Morand est d'ailleurs officiellement attaché au cabinet du chef du gouvernement. Il n'est pas membre de l'antenne du ministère des Affaires étrangères qui cherche à se survivre à un autre étage des hôtels vichyssois, sous l'autorité du secrétaire général du ministère, Charles Rochat (1892-1975).

Le ministre des Affaires étrangères c'est Laval lui-même. Alors que Rochat s'était toujours fait un point d'honneur de ne jamais se rendre à Paris et ne jamais traiter avec l'ambassadeur Abetz, ne voulant connaître que la commission d'armistice, Morand au contraire ne cessa d'accompagner son patron dans des allers-retours hebdomadaires entre Vichy et Paris, où Laval voulait affirmer son autorité en siégeant à l'hôtel Matignon. Ces voyages en traction avant ou en autorail spécial donnent une respiration à l'exilé, tout comme les sorties matinales à cheval sur les bords de l'Allier. C'est un autre monde que celui de la guerre, soigneusement maintenue à distance. Il reste que les diplomates allemands étaient omniprésents à Vichy et dans le *Journal de guerre* de Morand.

À l'été 1943, Morand quitte Vichy pour Bucarest où il est nommé chef de légation (ambassadeur sans le titre) – son épouse grecque était princesse roumaine Soutzo d'un premier mariage. Une erreur pire encore que celle d'avoir quitté Londres en 1940 ! Lui qui se complait dans une existence facile se jette dans la gueule du loup, sur le front Est qui cède sous les coups de l'Armée rouge. Il y vivra une année d'Apocalypse dont on attend les détails dans le second tome annoncé de son *Journal de guerre*. ■

DOMINIQUE DECHERF.

Pauline Dreyfus, *Paul Morand*, Gallimard, novembre 2020.

Paul Morand, *Journal de guerre*, tome 1 : *Londres-Paris-Vichy 1939-1943*, Gallimard-NRF, novembre 2020.

Le Clézio, aventurier désenchanté

Selon Emmanuel Macron, « il n'y a pas de culture française ». Pourtant les jurés du prix Nobel de littérature, s'obstinent à placer la France en tête des pays lauréats. Avant-dernier en date (2018) : Le Clézio, « explorateur d'une humanité au-delà et en dessous de la civilisation régnante ».

J.M.G. (Jean-Marie Gustave) Le Clézio, né en 1940 à Nice, s'est fait connaître dès 1963, avec *Le Procès-verbal*, un écrit tributaire de la mode du nouveau roman, qui lui valut d'emblée le prix Renaudot. Il a vite tourné le dos aux chantages de la mort du roman et changé radicalement d'horizon : révolté dans l'âme, choqué par les dégâts de la civilisation occidentale sur des peuples qui n'ont rien demandé, il s'est installé au Mexique auprès de tribus indiennes, et s'est imprégné de leur mode de vie.

Mais malgré les apparences, c'est son histoire personnelle et familiale qui surgit : il est l'héritier d'une famille bretonne de colons installée à l'île Maurice, alors anglaise, ce qui lui vaut la double nationalité française et britannique. Où sont ses racines ? Celles des Amérindiens valent-elles plus que les siennes propres ?

Cette thématique, lancinante dans tous ses récits, est évidente dans *Le Chercheur d'or* (1985). Alexis, fils de colons



Jean-Marie Gustave Le Clézio.

mauriciens ruinés, découvre dans des paperasses familiales l'existence d'un trésor caché par un corsaire dans l'île Rodrigues. Il finit par trouver la cache, aidé par une jeune métisse, descendante d'esclaves évadés. Mais il s'aperçoit que le corsaire est revenu et a rejeté le trésor à la mer. Où est alors ce trésor qu'il a tant cherché ? Pas dans l'amour fugace de la jeune fille, qui ne regarde plus ce fils de colon déclassé, réduit à la misère et exploité par ses cousins. C'est son rêve qui était le trésor.

En 1980 avait paru *Désert*, sans doute son meilleur roman, couronné par l'Académie française. C'est le récit entrecroisé d'un jeune fils des hommes bleus, les Touaregs, et d'une fille de son âge, née dans un

bidonville près de Tanger. D'un côté une fuite devant une colonisation qui réduit à néant une culture noble, de l'autre une gamine finalement échouée dans les bordels de Marseille, mais qui rêve toujours de la pureté du désert.

Autres désenchantements avec *Onitsha* (1993). Des Africains occidentalisés rêvent de revenir à la terre de leurs ancêtres au Nigeria pour retrouver leurs traces et celles de leur culture d'origine. Ils tombent sur les ravages sanglants de la colonisation britannique et de la guerre du Biafra. Leur Afrique n'était qu'un rêve.

Il ne faut pas se méprendre sur Le Clézio : sa thématique majeure n'est pas la mise en cause de la colonisation, mais le déchirement des êtres confron-

tés au dilemme enrachement/dérachement. Son énigme réside peut-être dans ses contes (*Mondo et autres histoires*, *Printemps et autres saisons*, *La Ronde et autres faits divers*), empreints d'une mélancolie prenante, témoignant d'âges heureux où l'on ne se pose pas de questions sur ses origines. Petit chef-d'œuvre : le conte *Les Bergers*, dans *Mondo*.

Aujourd'hui, J.M.G. est revenu à Nice. Il y vit avec sa femme originaire du Sahara occidental. La boucle est-elle bouclée ? Pas si sûr. ■

PHILIPPE HOUBART.

Dernier ouvrage paru : JMG Le Clézio, *Le Flot de la poésie continuera à couler*, éd. Philippe Rey, nov. 2020.

Le Carnet

■ **Temps pas perdu.** – Les éditions de l'Herne livrent enfin leur *Cahier Proust*. Et Jean-Yves Tadié, qui en a assuré la direction, n'a pas fait dans la demi-mesure : plus de 300 pages de textes, dont 120 pages d'inédits et de témoignages des contemporains sur l'homme et sur l'œuvre. De quoi satisfaire les lecteurs de *La Recherche* les plus exigeants. Et de quoi nous faire patienter encore un peu en attendant le *Cahier Barrès* que nous espérons depuis 1961. Pas de doute, il sera sublime ! (*Cahier Marcel Proust*, Éditions de l'Herne, mars 2021).

■ **Paris d'avant.** – Ceux qui ont connu la Ville lumière avant les malheurs du temps présent (Hidalgo, ses écolos, ses pistes cyclables !) se plongeront avec délectation dans cette centaine de chroniques de Léon-Paul Fargue. Fargue était un poète, et un grand, mais aussi un fabuleux témoin de son temps. On y croise Valéry, Jarry, Colette ou Cendrars entre deux articles consacrés aux bistrotiers (sans internautes), et aux brasseries (sans bobos). À relire avant d'aller voter aux prochaines municipales ! (L.-P. Fargue, *L'Esprit de Paris*, sept. 2020, éditions du Sandre).

■ **Sur les bords de Loire.** – La publication d'une nouvelle série de carnets de Julien Gracq, sous le titre *Nœuds de vie* (aux éditions Corti, décembre 2020), constitue sans doute l'événement littéraire de ces six derniers mois (au moins). Nous y reviendrons.

Roman

■ **Mort d'un agrégé.** En s'essayant au roman policier, l'universitaire souverainiste Frédéric Rouvillois nous convie à une plongée dans l'univers feutré des facultés de droit. L'excellence qui se dégage de ces antiques institutions n'empêche pas les pratiques déloyales de certains professeurs. Reste à savoir si les travers du mandarinat peuvent aller jusqu'à entraîner la mort d'un agrégé d'histoire du droit.

Bibliophile à ses heures, avide de décorations, le snobissime et colérique professeur François Desnard, la petite soixantaine, est retrouvé éborgné dans un square parisien de la rive droite, un matin de juin, le front gravé des chiffres romains XXI, à moins qu'il ne s'agisse du sigle

XXL. Le rarissime exemplaire, relié aux armes des Montmorency, des *Essais de Montaigne*, que la victime était censée avoir en sa possession au moment du meurtre, a disparu. L'ouvrage avait été imprimé à Bordeaux à la fin du XVI^e siècle. Il venait de la faire restaurer par un relieur réputé.

Le commissaire Lohmann est chargé de résoudre l'affaire. Avec son bras droit féminin, le capitaine Nathalie Morin, il va croiser la route d'un étrange groupe de royalistes survivantistes persuadés que le malheureux Louis XVII a trouvé refuge comme serrurier en Normandie après son séjour à la prison du Temple. Ancien adepte de cette théorie fumeuse, Desnard avait quitté cette mouvance, pour rejoindre les eaux, plus rentables, du radical-socialisme.

Deux nouveaux cadavres d'universitaires vont être retrouvés dans la foulée de celui de Desnard. Les trois hommes se connaissaient très bien. Mais quel est le mobile du meurtre du premier d'entre eux ? Est-ce une affaire familiale orchestrée par sa femme délaissée ou bien la vengeance d'un collègue ? Certains songent même à un suicide. Quelque peu déçus par les mœurs du petit milieu juridique, horrifiés par les mœurs décadentes de la bourgeoisie intellectuelle, nos policiers parviendront à résoudre cette enquête à l'ancienne qui tient en haleine le lecteur jusqu'à la fin. ■

JÉRÔME BESNARD.

Frédéric Rouvillois, *Un mauvais maître*, La Nouvelle librairie, décembre 2020.

DES ROYALISTES CONTRE LES NAZIS (21)

Jacques Bordier

En Anjou, les militants royalistes transforment leurs organisations en groupes clandestins dès l'été 40 et s'associent à leurs camarades de l'armée d'active et des réseaux gaullistes pour renseigner Londres, diffuser les journaux de la résistance et faire la chasse aux collaborateurs.

Le 13 février 1936, après le grand cortège funèbre qui accompagne Jacques Bainville dans les rues de Paris et les violences contre Léon Blum, un conseil des ministres extraordinaire est convoqué à l'Élysée par le président de la République Albert Lebrun. Il dissout les mouvements : ligue d'Action française, fédération des camelots du roi et fédération des étudiants et lycéens d'AF. Tous ces mouvements vont entrer en clandestinité. Pour se moquer, nombreux sont les néo-monarchistes qui portent une pièce de dix sous à la boutonnière. Les responsables provinciaux de l'AF vont presque tous créer des mouvements ou des ligues qui poursuivront la propagande. Ainsi à Angers, Jacques Bordier, un fils de banquier, fonde l'Union des Patriotes d'Anjou qui rassemble les maurassiens locaux.

La guerre venue, suivie rapidement de la débâcle, les villes du Maine-et-Loire sont occupées. Angers devient la ville « chef de région » pour l'armée des envahisseurs. Comme telle, elle attire naturellement l'ensemble des réseaux et services secrets (français, anglais, etc.). Pendant toute la durée de l'occupation, la ville, métropole allemande, devient une plaque tournante pour la Confrérie-Notre-Dame (Gaulliste-BCRA) du maurassien Gilbert Renault (colonel Remy) ou les réseaux du SOE, comme Jade-fils-de-Roy du royaliste Claude Lamirault, et même les réseaux métropolitains comme Alliance de Georges Loustaunau-Lacau et Marie-Madeleine Méric (Fourcade).

De son côté, le patriote Jacques Bordier ne peut accepter la soumission. Il s'engage et engage naturellement ses amis royalistes vers la désobéissance. Comme la très grande majorité des dissidents de 1940, il ne choisit pas entre le Général et le Maréchal. Il prend contact avec le Service du Renseignement (SR) de l'armée de l'air de Vichy qui constitue des réseaux pour aider les aviateurs alliés abattus en zone allemande. Il s'inscrit d'abord dans les actions clandestines du réseau Hector d'Alfred Heurteaux (député Alliance Démocratique en 1919, celui-ci se rapproche de Deloncle et de la Cagoule à la fin des années 30).

Sur Angers, Saumur et dans toute la province, les jeunes royalistes, derrière Jacques Bordier, Serge Daburon, Pierre Rautureau, Daniel Couchoux, Jean Castex, Jean Dauphin, Georges Mousseau, Maurice Girard, Alain de la Cochetière, Jacques Dupont, Raymond Toubanc, etc., vont entrer dans la guerre clandestine.



Anniversaire de la libération d'Angers, le 10 août 2010. André Bordier rend hommage à son père, le résistant Jacques Bordier.

Il distribuent les premières feuilles résistantes, comme *Les Petites Ailes* (1) de Jacques-Yves Mulliez que ce dernier confectionne en zone nord interdite sur le duplicateur des scouts de France. Les plus jeunes veulent agir plus violemment. Mais plutôt que de tenter la répression allemande, ils vont s'en prendre à leurs supplétifs, individus, mouvements, qui prônent la collaboration.

Les royalistes Jacques Bordier, Jean Dauphin, Raymond Toubanc ont disparu dans les camps nazis.

En 1940, à l'initiative de Victor Châtenay est créé l'un des plus grands réseaux du Maine-et-Loire : Honneur et Patrie. Par l'intermédiaire de son beau-frère, un général anglais, il va être directement financé par Londres. Du même milieu social, Bordier, qui a connu Châtenay avant guerre, s'engage avec lui. En 1942 le groupe Honneur et Patrie est repéré et en partie démantelé. Bordier, Toubanc et leurs amis : du Buisson, Yves de Billy, les scouts Jean et Jacques Marchand, Claude Gagne, Jean Perier et tous les autres monarchistes, vont poursuivre la guerre clandestine.

En 1943, Jacques Bordier (2), Raymond Toubanc (3), Jean Dauphin (4)

sont arrêtés par les nazis. Ils ne sont pas les seuls puisque, pendant l'occupation, pas loin d'un millier d'Angevins vont passer entre les mains des tortionnaires de la *Geheime Staatspolizei* (Gestapo). Ce qui fera dire à un historien patenté qu'à Angers il n'y a pas eu de résistance ! Aucun des trois royalistes résistants ne reviendra d'Allemagne. Malgré les arrestations, et la traque organisée par les mercenaires français au service de l'occupant, le groupe est immédiatement repris en main par le jeune Jacques Marchand.

Pour beaucoup, le retour de Pierre Laval (avril 1942), la libération-occupation de l'Algérie par les États-Uniens (novembre 1942) a changé la donne. De nombreux militaires de l'armée de l'armistice s'engagent dans la guerre clandestine. Ils vont être les seuls, nationalement, à s'opposer à la mainmise communiste sur les maquis... En Anjou, Vichy a reclassé le marin Jean Eynaud de Fay – qui vient de voir sombrer la marine de Darlan dans le port de Toulon –, à l'Union provinciale de la Corporation paysanne. Immédiatement, il prend contact avec l'Organisation civile et militaire (OCM) de Jacques Arthuys (ancien de l'Action française, puis proche de Georges Valois et de La Cagoule) et de Maxime Blocq-Mascart (Confédération des travailleurs intellectuels) qui lui demandent d'enrégimenter la résistance et de chapeauter les maquis.

La Libération se rapproche. En avril 1944, Eynaud de Fay est nommé par l'Organisation de la Résistance de l'Armée (ORA) et l'Armée Secrète (France Libre) chef FFI du Maine-et-Loire. Tous les royalistes-résistants angevins rejoignent les groupes clandestins. Dès le Débarquement, de Fay entre en action et, avec son armée (plus de 4 000 résistants), il libère à partir d'août 44 : Angers, le Pays de Retz, Le Mans... ■

FRANÇOIS-MARIN FLEUTOT.

(À suivre : Bernard de Chalvron.)

(1) Le titre *Les Petites Ailes* est repris par Henry Frenay. Le journal deviendra, après la fusion avec Teitgen, *Combat*.

(2) Jacques Bordier est né à Angers le 12 juillet 1901. Il devient le n°20787 à Buchenwald. Il meurt au camp de Dora le 28 février 1944.

(3) Raymond Toubanc est né à Poitiers le 21 juin 1920. Il devient le n°66477 au camp de Sachsenhausen. Il meurt le 27 mars 1945 au camp de Sandboistel.

(4) Jean Dauphin est né à Angers le 23 avril 1921. Il devient le n°17417 au camp de Buchenwald.

Brèves royales

■ **Jordanie, 3-8 avril.** C'est une crise majeure qui a éclaté dans le royaume Hachémite lors du week-end de Pâques. Le gouvernement a en effet annoncé avoir fait arrêter plusieurs membres de la cour (dont l'ancien émissaire royal en Arabie Saoudite, Hassan bin Zaid, et Basem Awadallah ancien ministre et chef de la Cour royale) et assigné à résidence le prince Hamzah, 41 ans, demi-frère du roi Abdallah II. Tous sont accusés d'avoir tenté d'organiser une tentative de putsch. Fils du roi Hussein, Hamzah, prince héritier entre 1999 et 2004, était devenu ces derniers mois une voix dissidente et critique de la politique du roi Abdallah II. Un souverain qui a reçu le soutien immédiat de l'ensemble du monde arabe, des États-Unis et de l'Europe aux premières heures d'un mouvement qui n'a pas encore révélé toutes ses zones d'ombre.



Prince Hussein Hamza.

© ABD ALRAHMAN WREIKAT

Niant au départ toute participation à cette tentative de coup d'État, le prince rebelle s'est finalement résolu, après une médiation familiale, à adresser au roi un serment d'allégeance, ce qui a clos l'incident au sein de la famille royale et permis à Abdallah II d'annoncer que la « crise était terminée » lors d'un communiqué lu à la télévision le mercredi 7 avril. « *Le prince Hamzah s'est engagé devant la famille à suivre les traces des ancêtres, à rester fidèle à leur mission et à placer l'intérêt, la constitution et les lois de la Jordanie au-dessus de toute considération* » a déclaré le monarque qui laisse désormais la justice faire son enquête. « *Je vous assure que la sédition a été étouffée dans l'œuf. Le défi de ces derniers jours n'a pas été le plus dangereux pour la stabilité du pays, mais il a été le plus douloureux pour moi. Rien n'est semblable à ce que j'ai ressenti – le choc, la douleur et la colère – en tant que frère et gardien de la famille hachémite et de dirigeant de ce cher peuple* » a toutefois ajouté Abdallah II, éprouvé par l'implication dans ce complot de certains chefs traditionnels. Une affaire suivie de près par tous les alliés et amis de la monarchie jordanienne, vieille de sept décennies à peine et qui demeure un allié essentiel de l'Occident dans la lutte contre l'islamisme.

FRÉDÉRIC DE NATAL.

La Nouvelle Action Royaliste

Notre souscription 2021

Les conséquences de la crise sanitaire, économique et sociale nous faisaient craindre une diminution de nos ressources en 2020. La générosité de nos lecteurs nous a permis de franchir ce cap. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés. Notre situation financière est de ce fait équilibrée, mais demeure fragile dans le contexte actuel.

Cela ne nous empêchera pas de concrétiser les projets que nous vous avons présentés l'an passé que le passage du journal sur 16 pages a différé de quelques mois :

- changement du mode d'impression de *Royaliste* pour en améliorer la qualité et la lisibilité,
- création d'un site internet dédié à *Royaliste* pour nous permettre de réagir plus vite à l'actualité et instaurer une complémentarité entre support papier et internet,
- rénovation de nos locaux afin de pouvoir mieux accueillir les invités des Mercredis de la NAR et optimiser le travail de la rédaction du journal.

Nous allons également poursuivre notre offensive sur les réseaux sociaux, notamment sur notre page Facebook et notre chaîne Youtube, pour conquérir de nouveaux publics. Un autre projet devrait voir le jour avant la fin de l'année : la célébration du 50^e anniversaire de la création de la NAR. Nous lancerons les invitations dès que la situation sanitaire le permettra. Nous réfléchissons enfin à la relance de la revue *Cité* qui pourrait intervenir dans les prochains mois.

La période se prête aux changements. La crise politique, économique, écologique et sociale que connaît la France, mais aussi l'Europe et le monde, se voit ravivée par la pandémie et un nouveau modèle de développement s'impose. En outre, la présence de plus en plus marquée du comte de Paris dans les médias et ses projets nous encouragent dans notre combat.

Le budget nécessaire pour mener à bien tous ces projets s'élève à 10 000 euros. Pour réaliser ce défi, nous ne pouvons compter que sur vous, certains que vous répondrez positivement à notre appel.

Pour souscrire, il vous suffit de nous adresser un chèque à l'ordre de **NAR**, en précisant « *pour la souscription* ». Il est aussi possible de souscrire en ligne sur notre site <http://nouvelle-action-royaliste.fr/agir/donation>.

Gérard Leclerc

■ Notre ami Gérard Leclerc a été victime, samedi 3 avril, d'un très violent incendie. Son pavillon de famille a été complètement détruit. Gérard et son épouse qui étaient dans la maison sont saufs, mais Gérard a une cheville brisée, une vertèbre cassée, et ses mains brûlées.

La commune de Joinville-le-Pont a mis en ligne une cagnotte solidaire pour aider d'une manière immédiate la famille de Gérard.

Voici le lien pour la cagnotte : <https://www.leetchi.com/c/soutien-famille-joinvillaise>

Nous demandons à l'ensemble de nos amis de bien vouloir y contribuer et assurons Gérard et sa famille de notre amitié et de notre soutien.

YVAN AUMONT.

Hommage au prince Philip

■ **Mgr le comte de Paris** a publié deux messages, l'un en français, l'autre en anglais, pour saluer la mémoire du prince Philip, d'Angleterre, décédé le 9 avril. « *Le duc d'Édimbourg appréciait beaucoup la France et les Français. Ces derniers louaient son sens du devoir. Son flegme et son élégance nous manqueront. Toutes les condoléances de la famille de France à la reine d'Angleterre et à sa famille.* »

La NAR s'incline également devant celui qui fut un vaillant combattant de la Seconde Guerre mondiale, un grand serviteur de la monarchie britannique et un ami du peuple français. Nous lui rendrons hommage dans notre prochain numéro.

Mercredis de la NAR

Compte tenu du confinement, nos Mercredis se déroulent entièrement à distance sous forme de visioconférence, devant un public restreint. Chaque séance est enregistrée et nos lecteurs peuvent y accéder dès la semaine qui suit sur la chaîne Youtube de la NAR (1).

Mercredi 14 avril

Didier Gascuel,

« Crise écologique et climatique : une révolution dans la mer est-elle possible ? »

Mercredi 5 mai

François Azouvi,

« La Résistance, Vichy, notre mémoire »

(1). <https://www.youtube.com/c/NouvelleActionRoyaliste>

Royaliste

Directeur politique : B. Renouvin

Directeur adjoint : C. Barret

Rédacteur en chef : N. Palumbo

Maquette/SR : F. Aimard

Directeur de la publication : Y. Aumont

Rédaction-administration

Bloc C – B.A.L 13

36-38, rue Sibuet, 75012 Paris

Téléphone : 06 43 11 36 90

lejournald@nouvelle-action-royaliste.fr

Com. Paritaire : 05 14 – G 84 801

ISSN 0151 – 5772

Édité par la NAR

Rejoignez-nous ! Abonnez-vous !

☐ Je m'abonne à Royaliste

VERSION PAPIER o TROIS MOIS (20 €) o SIX MOIS (30 €) o UN AN (50 €) o UN AN SOUTIEN (120 €)

VERSION PDF o UN AN (40 €) o UN AN SOUTIEN (50 €)

o Je paye par chèque à l'ordre de **Nouvelle Action Royaliste**

Nom/prénom :

Adresse :

Code postal/Ville/Pays :

Tél. portable : Courriel :

Bulletin – réponse à retourner avec votre règlement à
NAR, Bloc C – Boîte 13 – 36-38, rue Sibuet – 75012 PARIS



par Bertrand Renouvin

Le pouvoir de décider

Au siècle dernier, la propagande maurrassienne célébrait « *le roi en ses conseils, le peuple en ses états* ». Le slogan signifiait que le bon peuple occupé à ses affaires locales et professionnelles ne devait pas se mêler de politique, domaine réservé à un souverain voué au bien commun et entouré de conseillers choisis pour leur sagesse.

D'innombrables exemples pulvérisent le schéma maurrassien mais la monarchie élective et l'autocratie quinquennale entretiennent l'idée, dans les élites courtoises et les bases militantes, que le chef de l'État et les gens du « Château » élyséen allient à un grand savoir la haute pertinence de leurs jugements. Emmanuel Macron n'est-il pas loué pour son expertise épidémiologique ?

Il est vrai que nous avons approuvé la V^e République gaullienne pour avoir restauré l'unité de la décision mais nous avons pu observer de près les conflits au sein du pouvoir exécutif à l'époque de François Mitterrand et nous avons appris à mesurer les difficultés et les risques inhérents à toute décision politique et militaire (1). Le rapport de la Commission de recherche sur les archives relatives au Rwanda et au génocide des Tutsi nous permet d'examiner, au-delà des accusations et des plaidoiries sur les dirigeants de l'époque, la pratique de la décision dans la V^e République, avant et pendant la cohabitation de 1993-1995.

Je ne peux évoquer ici les principaux aspects de ce rapport de 977 pages, dont je retiens un seul point qui touche à l'information du président de la République et au processus de décision en situation de crise extérieure. Il s'avère que l'Élysée n'a pas su anticiper le processus génocidaire en raison de « *l'activisme* » et des partis pris de l'état-major particulier du chef de l'État, qui a contrôlé l'information par divers moyens de pression et qui est intervenu directement dans le domaine rwandais par des pratiques irrégulières. Au fil du rapport, on voit comment les sympathies personnelles, les préjugés culturels, les réseaux de conseillers, la surabondance de l'information et ses carences viennent brouiller le jugement politique et tordre « *la pointe inaltérable de la décision* » évoquée par François Mitterrand.

On ne saurait se résigner en rappelant que ces failles dans la décision politique sont de tous les temps et de tous les pays. Toujours préférables au génie des « guides » qui ont présidé aux tragédies du XX^e siècle, les fragilités humaines peuvent être compensées par la force des principes, la cohérence des institutions et la rigueur dans l'exercice des fonctions. Quant à la prise de décision, je m'en tiens à trois remarques qui mériteraient plus ample réflexion.

Le quinquennat est une dangereuse folie. L'homme de l'Élysée qui intervient sans cesse comme Premier ministre, comme chef de diverses administrations, comme président de parti, tout en préparant une nouvelle candidature, ne peut avoir une vision claire de la hiérarchie des urgences et décide nécessairement dans une confusion aggravée par l'épuisement de ses conseillers.

Il est possible de revenir à la raison en appliquant à la lettre la Constitution gaullienne : le président est en charge de l'essentiel, selon l'article 5, le Gouvernement détermine et conduit la politique de la Nation selon l'article 20 – sans oublier qu'il « *dispose de l'administration et de la force armée* ». Dans le domaine de la défense nationale, il faut que soit strictement appliqué le Code de la Défense qui stipule que « *Le Premier ministre responsable de la défense nationale exerce la direction générale et la direction militaire de la défense* ». Le président de la République sera par conséquent dégagé des tâches de commandement direct qu'il s'est appropriées tout en restant le « *chef des armées* » qui donne l'ordre d'engagement des forces nucléaires.

On peut aussi envisager un plein accomplissement de la V^e République par la transformation de la monarchie élective en monarchie royale. Le Premier ministre verrait son autorité renforcée, puisqu'il serait désigné au suffrage universel en tant que chef du parti vainqueur aux élections législatives. Le Gouvernement bénéficierait de ce renforcement de la puissance effective de gouverner, sous le contrôle du Parlement. Le roi, chef de l'État, serait, quant à lui, libéré de toutes les tâches qui encombrèrent le président de la République : direction du parti dominant, toujours compliquée par le jeu des tendances et des intrigues ; rivalité avec le Premier ministre, candidat potentiel à sa succession ; surveillance des ministères par un cabinet pléthorique ; mesures démagogiques en vue de la réélection... Dès lors, le chef de l'État pourrait exercer pleinement sa fonction arbitrale, veiller à l'indépendance nationale, jouer son rôle diplomatique en lien avec le Premier ministre et le ministère des Affaires étrangères. Il y aurait de fortes chances que ce chef d'État en vienne à incarner, aux yeux des Français, l'unité nationale.

Rétablir le politique dans sa fonction symbolique, c'est ce que nous permettrait de reconstruire l'État et de relancer la dynamique nationale. ■

(1). Cf. les récentes conférences de Jacques Sapir et de Benoist Bihan sur la chaîne YouTube de la NAR.

Sommaire

Page 2 – Commerce international : crise sur le canal de Suez.
– Sur le mur de Jean Chouan.

Page 3 – Xavier Bertrand et Édouard Philippe : Popeye ou Olive à l'Élysée ? – L'Écho du net.

Page 4 – La pénitenciaire dans la crise sanitaire. – Persiflages.

Page 5 – Les agriculteurs français descendent dans la rue. – La quinzaine sociale.

Page 6 – Espagne : Podemos sous les radars.

– Voix étrangères. – Les Faits majeurs.

Page 7 – La France et le Rwanda.

Pages 8 et 9 – Synthèse : Gabriel Martinez-Gros. L'Empire Islamique entre croisés et Mongols.

Page 10 – Les mémoires du juge Van Ruymbeke.
– Lectures.

Page 11 – Éric Sadin et la fin du monde commun.

Page 12 – Paul Morand et la diplomatie.

Page 13 – J.M.G. Le Clézio. – Frédéric Rouvillois.

Page 14 – Royalistes contre nazis : Jacques Bordier.

Page 15 – Le mouvement royaliste.

Page 16 – Éditorial : Le pouvoir de décider.